

DÉLIBÉRATION N°2020-21_36 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 14 décembre 2020

4- Affaires financières

4.2 : Budget initial 2021

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 24 Membres représentés : 9 Total : 33	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 10 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
---	---

VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2 145 ETPT sous plafond et 255 ETPT hors plafond
- 214 173 974 € autorisations d'engagement dont :
 - 168 656 621 € personnel
 - 35 084 435 € fonctionnement et intervention
 - 10 432 918 € investissement
- 217 493 673 € de crédits de paiement
 - 168 656 621 € personnel
 - 35 914 929 € fonctionnement et intervention
 - 12 922 123 € investissement
- 216 009 482 € de prévisions de recettes
- -1 484 190 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -1 484 190 € de variation de trésorerie
- 951 274 € de résultat patrimonial
- 4 151 274 € de capacité d'autofinancement
- -3 535 731 € de variation de fonds de roulement



Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le budget initial 2021.

Besançon, le 17 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DÉGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe du point 4.2 : Note de l'ordonnateur et tableaux budgétaires

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



NOTE DE L'ORDONNATEUR

Budget initial 2021



**UNIVERSITĕ DE
FRANCHE-COMTĕ**

L'université de Franche-Comté est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Elle dispose de la personnalité morale, de l'autonomie pédagogique, scientifique, administrative et financière¹.

En matière financière, l'établissement applique les règles de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)².

Le calendrier budgétaire d'une université comprend plusieurs étapes avec une phase d'échange formalisée avec le rectorat et une validation par le conseil d'administration :

- ✎ Année n-1 : élaboration du budget initial (n) et vote en décembre (n-1).
- ✎ Année n : exécution du budget du 1^{er} janvier au 31 décembre (n) avec la possibilité de le modifier en présentant un budget rectificatif.
- ✎ Année n + 1 : présentation du compte financier sur l'exécution du budget (n) au plus tard le 15 mars (n+1).

Le processus d'élaboration du budget initial 2021 de l'université de Franche-Comté a été présenté au conseil d'administration du 9 juillet :

- 9 juillet 2020 : débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration.
- Juillet 2020 : suite au débat, envoi de la lettre de cadrage aux composantes et services.
- Septembre 2020 : élaboration des budgets par les niveaux 2 (unités budgétaires), composantes et services communs et vote des conseils de gestion.
- Début octobre 2020 : saisie du budget 2021.
- 13 octobre 2020 : validation du budget rectificatif par le conseil d'administration.
- Automne 2020 : dialogue de gestion avec les collegiums et campagne d'emploi 2021.
- Octobre à début novembre : derniers arbitrages financiers.
- Début décembre : envoi du projet de budget initial au rectorat et réunion préparatoire avec le rectorat.
- 15 décembre 2020 : vote du budget initial 2021.
- Début janvier 2021 : exécution du budget 2021.

Le débat d'orientation budgétaire du 9 juillet 2020 a permis d'échanger sur les axes politiques du budget initial 2021 élaborés à la fin de l'année universitaire 2019-2020.

- ❖ **Formation** : mise en place de l'hybridation des formations avec le SUP-FC, mise en œuvre des réformes dont celle des études de santé avec la création du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et de la licence avec une option d'accès santé (LAS).
- ❖ **Vie étudiante** : déploiement des projets CVEC, lutte contre la fracture numérique.
- ❖ **Projets** : préparation des projets à déposer dans le cadre du plan de relance national à venir, poursuite de la mise en œuvre des contrats métropolitains.
- ❖ **Relations internationales et francophonie** : promotion de la francophonie et développement des relations internationales.
- ❖ **UBFC et Enseignement supérieur, recherche et innovation Bourgogne Franche-Comté** : soutien à la politique de site BFC.

¹ Titre 1^{er} du livre VII du Code de l'éducation

² Décret GBCP du 7 novembre 2012, voir explications des notions infra

- ❖ **Ressources humaines** : plan égalité femmes/hommes, déploiement du télétravail, actions dans le cadre de la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Certains éléments de contexte présents lors de l'élaboration du budget ont également été évoqués pendant le débat d'orientation budgétaire du 9 juillet 2020 :

- o Impact de la pandémie Covid 19 : évolution des recettes (prestations, CLA, partenariats, droits d'inscription) et des dépenses (surcoût des mesures d'hygiène dont les chantiers, développements numériques).
- o Dialogue stratégique avec le MESRI.
- o Annonce du plan de relance.
- o Préparation du prochain contrat de plan Etat Région (CPER).
- o Réforme de la taxe d'apprentissage.
- o Pour l'UFC : maintien de la gratuité des activités sportives, soutien aux associations et appui au projet campus sport.

La lettre de cadrage, envoyée après le débat d'orientation budgétaire, présente la déclinaison budgétaire des axes politiques. Elle reprend aussi les éléments de contexte en précisant certains éléments financiers :

- La subvention pour charge de service public (SCSP) 2021 a été estimée à l'identique de celle de 2020, dans l'attente d'une notification complémentaire.
- Le glissement vieillesse technicité (GVT) est évalué à 1 200 000 € pour l'exercice 2021.
- La contribution collective qui était de 1 700 000 € en 2018, puis de 900 000 € en 2019 et 700 000 € en 2020 est maintenue à 700 000 € pour 2021. Elle est prélevée directement.
- La pénalité handicap programmée à 335 000 € au budget initial 2020 est revue à 243 000 € pour le budget initial 2021 avec une dépense réelle de 230 000 € en 2019.
- Les crédits de l'action sociale sont maintenus.
- Le modèle de dotation des composantes est reconduit avec une actualisation des données et la déduction de la contribution collective en amont.
- Le financement des amortissements est une charge importante pour l'établissement qui est imputée au niveau central. Ainsi l'impact des amortissements pour l'exercice 2019 s'élevait à 2 876 769 euros.
- Mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI).
- Le développement des ressources est un objectif fort pour l'établissement et en particulier par le biais du dialogue stratégique de gestion avec le MESRI, de la formation continue et de l'apprentissage.
- Un engagement financier est prévu pour répondre à la crise sanitaire, en particulier pour la mise en place de l'hybridation des formations avec le financement de matériel de commutation et wifi/câblage, géré en centrale pour 100 000 € et d'équipements de captation, pour 814 000 € en 2021. Il est aussi prévu l'acquisition d'ordinateurs portables.

Le projet annuel de performance 2021³ de l'université de Franche-Comté (UFC) présente les objectifs stratégiques et politiques du budget initial 2021 dans le cadre du contrat d'établissement (2016-2022) :

- I. Améliorer l'attractivité et la qualité des formations : répondre aux enjeux sociétaux de la transformation pédagogique par l'usage du numérique, accompagner l'orientation et la réussite des étudiants, répondre aux besoins des nouveaux publics en s'affirmant comme un acteur de la formation tout au long de la vie, accompagner la mise en œuvre des réformes, préparer l'accréditation 2023.
- II. Rendre l'UFC plus attractive à travers une politique de la vie étudiante proche des besoins des étudiants : accompagner les étudiants en situation de précarité, déployer un plan d'accompagnement des étudiants en situation de précarité pendant la Covid-19 et en situation de crise sanitaire, élaborer un plan étudiant d'égalité et de lutte contre les discriminations, renforcer le rôle et la visibilité du bureau de la vie étudiante, confirmer et déployer le nouveau modèle de gouvernance du service Campus Sports, rénover et densifier les infrastructures sportives, amplifier l'accès des étudiants à la culture, mettre en place du Budget Participatif Étudiant (BPE), mieux communiquer sur le FSDIE et soutenir le développement des initiatives étudiantes dans le Nord Franche-Comté.
- III. Développer une recherche visible et attractive : inciter l'émergence de projets pluri et transdisciplinaires, développer l'accompagnement aux plateformes de l'établissement, s'appuyer sur les collegiums pour ancrer la stratégie scientifique de l'établissement, apporter un ancrage pérenne aux relations avec la Suisse, faciliter l'appui à la recherche pour les laboratoires.
- IV. Renforcer l'internationalisation de l'université de Franche-Comté : développer et pérenniser le centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) français, redynamiser nos coopérations internationales dans un contexte post-covid, favoriser les synergies et les relations extérieures, la francophonie et la qualité d'accueil comme vecteurs de la mobilité étudiante, redéployer la politique de coopération européenne et mise en œuvre de la nouvelle charte Erasmus.
- V. Favoriser une politique culturelle et de culture scientifique concertée : un ancrage fort sur le campus de la Bouloie et une irrigation régionale, partager les connaissances et décrypter les processus de recherche, former les doctorants et accompagner les chercheurs.
- VI. Assurer une gouvernance stratégique : développer une véritable politique pour l'égalité et la lutte contre les discriminations, adapter la gestion des ressources humaines aux nouveaux défis sociétaux, conforter une politique au service des personnes en situation de handicap, stratégie de développement des compétences, poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement, transformation numérique, conforter les systèmes d'information

³ Voir projet annuel de performance 2021 de l'université de Franche-Comté.

Les indicateurs financiers principaux montrent la trajectoire financière saine de l'UFC :

- Le fonds de roulement se calcule par la différence entre les ressources (opération de recettes) durables et les emplois (opérations de dépenses) stables de l'établissement.
- La variation du fonds de roulement consiste soit à un apport au fonds de roulement soit un prélèvement sur fonds de roulement.
- La capacité d'autofinancement mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante de l'organisme. Elle se calcule à partir du résultat prévisionnel de l'exercice et correspond à la différence entre les produits encaissables, hors cession d'éléments d'actifs, et les charges décaissables.
- La trésorerie est constituée des comptes de disponibilité.
- Le résultat patrimonial résulte de la différence entre les charges et les produits de l'exercice.

Indicateurs financiers	CFI 2016	CFI 2017	CFI 2018	CFI 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021
Fonds de Roulement (FdR)	25 703 428	29 766 996	35 036 119	42 279 945	32 344 215	39 794 878	36 259 147
Variation du FdR	1 342 327	4 063 567	5 269 123	7 243 826	-2 586 766	-2 485 067	-3 535 731
Capacité d'Autofinancement (CAF)	2 653 118	5 280 418	7 753 644	7 919 505	4 841 862	4 613 080	4 151 274
Trésorerie	27 022 581	31 057 225	40 196 262	43 132 866	40 298 747	40 136 294	38 652 103
Résultat patrimonial	-410 172	1 959 014	3 942 584	5 042 736	1 141 862	1 413 080	951 274

Le dossier de présentation d'un budget au conseil d'administration comprend la note de présentation de l'ordonnateur ainsi que les tableaux budgétaires.

La structure de cette note de présentation de l'ordonnateur est conforme à la circulaire budgétaire 2021⁴. Elle suit donc l'ordre logique des tableaux budgétaires avec une présentation en trois étapes :

- I. Les autorisations budgétaires, exprimées par le biais de plafonds d'emplois, d'autorisation d'engagement, de crédits de paiement.
- II. L'équilibre budgétaire avec une appréciation de la trésorerie et des prélèvements sur le fonds de roulement.
- III. La soutenabilité budgétaire qui permet de vérifier que l'établissement maîtrise sa trajectoire financière, de mesurer les conséquences de ses choix à court, moyen et long terme et de s'assurer qu'il sera en capacité d'honorer les engagements souscrits ou prévus.

⁴ Circulaire budgétaire du 28 juillet 2020

Synthèse des documents budgétaires		
Numéro	Intitulé	Soumission
Autorisations budgétaires		
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine	Pour information
Equilibre financier		
4	Tableau de l'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opérations pour compte de tiers	Pour information
Soutenabilité budgétaire		
6	Tableau de la situation patrimoniale	Pour vote
7	Tableau du plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information

Les commentaires de chaque tableau sont présentés avec les éléments suivants :

- Une explication liminaire de la logique du tableau.
- L'analyse des données constatées.
- L'évolution des données principales par un graphique comparant, totalement ou partiellement, le compte financier 2019 (réalisé de l'exercice précédent), le budget rectificatif ou BR 2020 (modification de l'exercice en cours) et le budget initial ou BI 2021 (prévision du prochain exercice).
- Les perspectives à venir en particulier dans le cadre de la trajectoire financière et de la stratégie de l'université de Franche-Comté.

Table des matières

1) Autorisations budgétaires.....	8
a) Tableau des autorisations d'emplois (tableau n°1, obligatoire, pour vote).....	8
b) Tableau des autorisations budgétaires (tableau n°2, obligatoire pour vote).....	9
c) Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (tableau n°3, obligatoire, pour information).....	12
2) Equilibre financier	14
a) Tableau d'équilibre financier (tableau n°4, obligatoire, pour vote).....	14
b) Tableau des opérations pour compte de tiers (tableau n°5, obligatoire, pour information).....	15
3) Analyse de la soutenabilité.....	16
a) Tableau de situation patrimoniale (tableau n°6, obligatoire, pour vote).....	16
b) Plan de trésorerie (tableau n°7, obligatoire, pour information).....	18
c) Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (tableau n°8, obligatoire).....	18
d) Tableaux des opérations pluriannuelles (tableau n°9, obligatoire pour vote et tableau n°10, obligatoire, pour information).....	19
e) Tableau des moyens des unités mixtes de recherche (tableau n°11, facultatif, pour information).....	22
f) Tableau de synthèse budgétaire et comptable	23
Annexe : PPI (Projet Pluriannuel d'Investissement).....	23

— 1) Autorisations budgétaires

Les tableaux d'autorisations budgétaires définissent les limites annuelles maximum que l'organe délibérant accorde à l'action de l'ordonnateur en termes d'emplois ainsi que d'engagement et de paiement des dépenses.

a) Tableau des autorisations d'emplois (tableau n°1, obligatoire, pour vote)

Ce tableau recense l'ensemble des emplois et indique le plafond d'emploi maximum total voté par l'organe délibérant. Il comprend, par catégories de personnel, le plafond d'emplois Etat et celui des ressources propres.

- **Analyse** : le suivi effectué depuis le passage à l'autonomie en 2010 a permis de respecter constamment le plafond total. Le plafond Etat a été réajusté lors du budget rectificatif 2017, puis à nouveau au BI 2018 pour tenir compte de la baisse des équivalents temps plein travaillés (ETPT) consommés. Le plafond 2 n'a pas évolué depuis le budget initial 2016.

- **Evolution** : après une baisse continue depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), les ETPT consommés sous plafond Etat sont remontés en 2020.

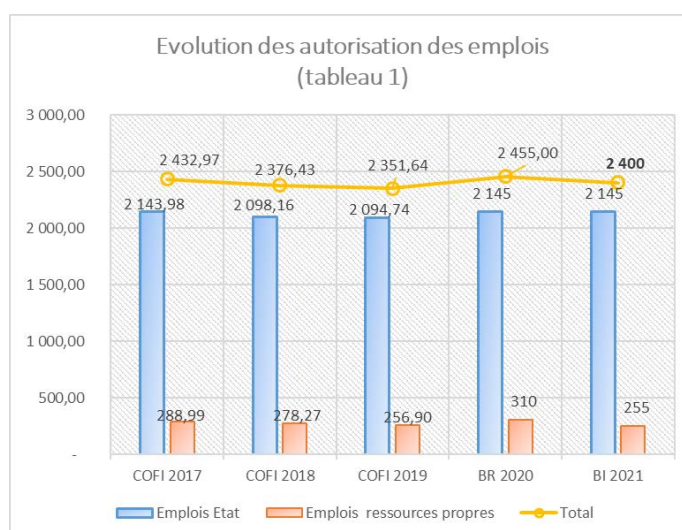
A l'inverse, on constate depuis trois ans une baisse des ETPT consommés sous plafond 2 liée au transfert des contrats doctoraux et d'une partie des contrats de recherche à UBFC.

Ainsi, l'année 2020 se caractérise par une stabilité globale des ETPT qui masque une hausse des ETPT sous plafond Etat (environ 27) et une baisse équivalente des ETPT sous plafond ressources propres.

- **Perspectives** : le plafond Etat pourrait continuer d'augmenter en 2021 du fait des réformes en cours (loi ORE, réforme des études de santé). Le plafond Etat fixé à 2 145 ETPT depuis 2018 devrait permettre d'absorber une légère hausse ; il paraît donc inutile de modifier ce plafond.

Les transferts vers l'UBFC arrivant à leur terme, il semble opportun de modifier le plafond 2 pour tenir compte de la réalité : il passe donc de 310 ETPT au BR 2020 à 255 ETPT au BI 2021.

Le plafond global proposé au vote du conseil d'administration passe en conséquence de 2 455 ETPT à 2 400 ETPT.



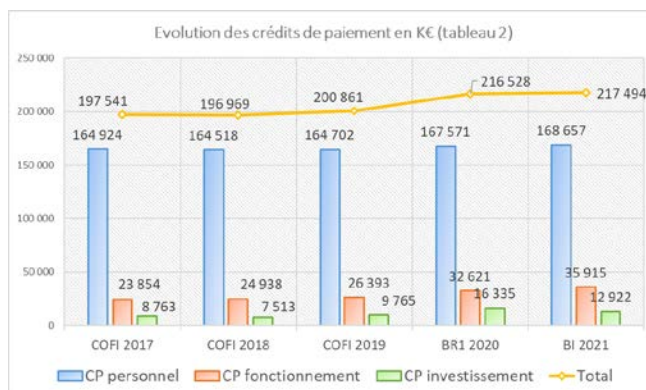
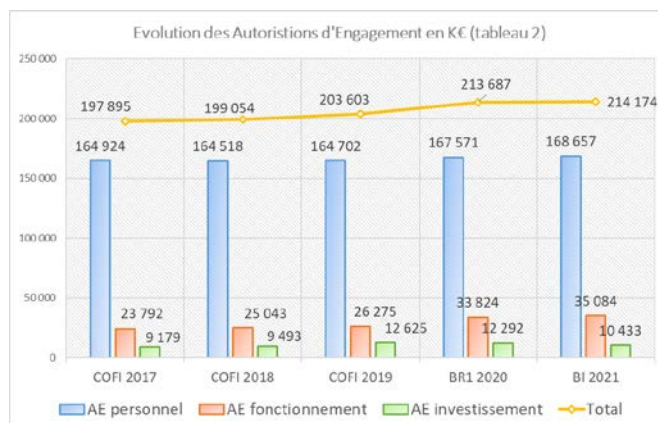
b) Tableau des autorisations budgétaires (tableau n°2, obligatoire pour vote)

Les autorisations budgétaires comprennent les autorisations d'engagement (AE) qui constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées juridiquement sur l'exercice et les crédits de paiement (CP) qui sont la limite supérieure des dépenses pouvant être payées sur l'exercice. Les autorisations d'engagement permettent une visibilité budgétaire en amont de la chaîne financière et les crédits de paiement correspondent à la fin de la chaîne financière.

Le tableau est présenté au niveau agrégé : budget général Etablissement et budget annexe Service des activités industrielles et commerciales (SAIC), puis séparément. Il a été créé, en 2004, un SAIC pour les activités commerciales (avec TVA) dans le cadre de prestations de service et de contrats recherche.

Les dépenses comprennent trois enveloppes (fonctionnement, investissement et masse salariale) et les recettes se répartissent en recettes globalisées et recettes fléchées.

- **Analyse** : la principale modification du budget 2021 en recettes et en dépenses résulte d'un changement de périmètre généré par le développement du service de la formation continue et de l'alternance (SeFoC'Al)⁵ suite à l'évolution de la législation en vigueur⁶ afin de créer de nouvelles synergies. Au niveau budgétaire, la prévision de recettes concernant l'apprentissage et l'alternance s'élève à 3 787 437€. L'impact de l'intégration du CFA représente 1 200 000€ additionnels en dépenses et en recettes.
- **Evolution** : les autorisations d'engagement augmentent de 486 620 € et les crédits de paiement de 965 797 € par rapport au dernier budget rectificatif 2020 pour atteindre au total 217 493 673 €.



⁵ Conseil d'administration du 10 décembre 2019 validant les statuts du service SeFoC'Al

⁶ Loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 Septembre 2018

Les dépenses de personnel augmentent d'environ un million entre le BR 2020 et le BI 2021. Cependant, cette évolution est la résultante d'une forte hausse de la masse salariale Etat (+2,6 millions d'euros) et d'une baisse de la masse salariale sur ressources propres (-1,7 million), ce qui correspond d'une part à l'évolution récente des ETPT, d'autre part à un glissement vieillesse technicité (GVT) toujours important (de l'ordre d'un million d'euros) et à la mise en place de la loi de programmation de la recherche (836 000 €). Au final, l'accroissement des dépenses de personnel est de 1 085 312 € dont 1 936 092 € sur le budget principal et - 850 780 € sur le budget annexe du service des activités industrielles et commerciales (SAIC). Cette augmentation est liée notamment à la réforme des études de santé, au plan pour des places supplémentaires dès la rentrée 2020 et à l'évolution de l'activité du Service de la Formation Continue et de l'Alternance (SeFoC'AL).

Les dépenses de fonctionnement augmentent également de 1 260 243 € en autorisation d'engagement (AE), et 3 293 539 € en crédits de paiement (CP). Cette augmentation est liée à la programmation prévisionnelle des contrats de recherche au SAIC. Cette programmation revue, pour l'exercice 2021, résulte de l'impact liée à la crise sanitaire qui a empêché le processus de l'exécution budgétaire sur les contrats en 2020.

Les dépenses d'investissement diminuent de 1 858 935 € en autorisations d'engagement et de 3 413 055 € en crédits de paiement en comparaison avec le budget rectificatif 2020. Au budget principal, l'augmentation des besoins de crédits d'investissement sont de 419 030 € en autorisations d'engagement. Ces crédits sont nécessaires dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement qui prévoit notamment la rénovation de toitures. Les crédits de paiement sont en diminution de 3 413 055 €. Cette diminution est due principalement à l'avancée des travaux immobiliers de l'opération Bouloie après Temis dont le montant total prévu est de 5 900 000 €.

Les investissements sur budget principal atteignent 8 362 021 € d'AE et 10 050 722 € de CP, dont 65 % correspondent aux CP du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI, cf. annexe).

La situation du SAIC : la prévision des dépenses est globalement équivalente à la prévision du budget rectificatif 2020. Les dépenses d'investissement et les dépenses de personnel sont en diminution. Elles sont compensées par l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Les recettes encaissables prévisionnelles passent de 213 531 304 € en 2020 à 216 009 482 € et augmentent donc de 2 478 178 €.

La prévision de **Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)** est basée sur la pré-notification du 02 novembre 2020 qui prévoit un montant de 170 127 600 € dont 155 485 812 € en crédits de masse salariale et 14 641 788 € en crédits de fonctionnement.

A ce montant, sont ajoutés des crédits notifiés ou d'actions spécifiques récurrentes :

- 68 000 € d'investissements de la Loi ORE (Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) dans le cadre du dispositif Parcoursup,
- 12 786 € pour le plan vélo et mobilités actives,
- 20 000 € d'aides aux étudiants en situation d'handicap,
- 2 100 € pour la fédération sportive universitaire de l'UPFR Sports.

Ainsi les recettes prévues au titre de la subvention pour charges de service Public s'élèvent à 170 230 486€.

Focus sur la pré-notification 2021



La SCSP est en augmentation de 797 665 €. L'augmentation principale concerne la masse salariale à hauteur de 892 792 € et plus concrètement la loi de programmation de la recherche (LPR) pour un montant de 836 288 €. Aussi, 97 200 € sont attribués au titre du plan de relance. L'université bénéficie également de 437 000 € pour mettre en œuvre la réforme de santé dont 192 000 € pérennes et 245 000 € non pérennes. Une subvention de 216 800 € a été notifiée au titre de la loi ORE.

La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) est calculée à partir d'un taux par étudiant (59,37 € en 2020). L'estimation des recettes 2021 s'élèvent à 1 404 584 €, même niveau que 2020. Ce montant sera ajusté au vu de la notification d'attribution communiquée par le CROUS Bourgogne Franche-Comté au second semestre 2021. Une commission CVEC attribue des crédits sur projets.

Pour faire face à la pandémie, il a été créé un fonds de solidarité à destination des étudiants et financé par des crédits CVEC pour un montant de 701 154 €. Dans le cadre du premier confinement 33 597 € ont été dépensés dont 7 380,45 € pour de l'aide alimentaire, 18 211,34 € pour la lutte contre la fracture numérique et 8 000 € pour les pertes de travail.

La CFVU a aussi adopté le 22 septembre un dispositif d'aide d'urgence :

Propositions à la commission du 21-09-2020		667 562,21
COVID-19 - Disponible à ce jour de l'Aide d'urgence	Min € TTC	Max € TTC
1. Quatre masques non floqués par étudiant	253 620,00	253 620,00
2. PC portables étudiants (100 x 350€)	30 000,00	77 000,00
3. PC portables étudiants via SCD (50x350€)	15 000,00	38 500,00
4. Aides à la connexion	18 300,00	18 300,00
5. Repas 1 € INSPE (critères à préciser)	20 700,00	20 700,00
Totaux	337 620,00	408 120,00
Disponible		329 942
		259 442

- **Perspectives** : le contexte de la pandémie rend délicate l'estimation des surcoûts à venir.

La prolongation des contrats doctoraux de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} année est un enjeu fort dans le cadre de la pandémie et va induire des dépenses de personnel supplémentaire. Un financement est attendu de la part notre ministère de tutelle. La prolongation de trois post-doctorants pour un coût de 54 000 € sera financée sur le budget de l'établissement.

Pour la masse salariale, il convient de prendre en compte les évolutions récentes et à venir de la réglementation qui évolue dans quatre domaines :

- Le dispositif sur la rupture conventionnelle,
- Le forfait mobilité durable,
- Le congé de proche aidant,
- L'indemnité de fin de contrat, pour les contrats inférieurs à 12 mois.

Le Dialogue annuel Stratégique et de Gestion avec le rectorat de région académique, permet, dans le cadre des objectifs définis conjointement avec l'Etat, du contrat d'établissement, de la stratégie pluriannuelle de l'université de Franche-Comté et de sa trajectoire financière, de présenter des projets afin de bénéficier d'un financement spécifique non pérenne.

L'UFC a bénéficié de subventions dans le cadre du dialogue stratégique de gestion 2019/2020 :

- Phase 1 : 278 000 € pour accompagnement de la trajectoire financière et salariale.
- Phase 2 : 181 000 € pour la transformation pédagogique pour une université numérique.

Pour le dialogue de gestion 2020/2021, la phase 1 a permis d'échanger sur la trajectoire financière de l'établissement, dont la masse salariale. Une phase 2 avec le dépôt de nouveaux projets est prévue en début d'année 2021

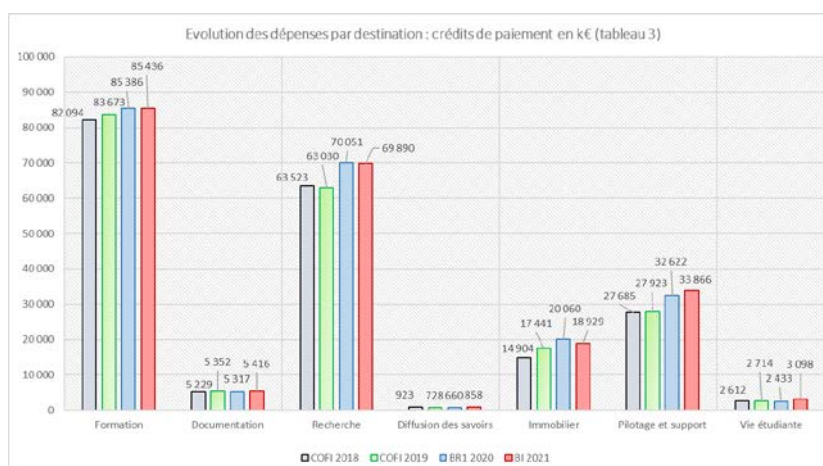
c) Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (tableau n°3, obligatoire, pour information)

La répartition des dépenses par destination permet d'identifier les missions de l'établissement et le poids relatif des différentes activités : formation, recherche, documentation, diffusion des savoirs, immobilier, pilotage, vie étudiante.

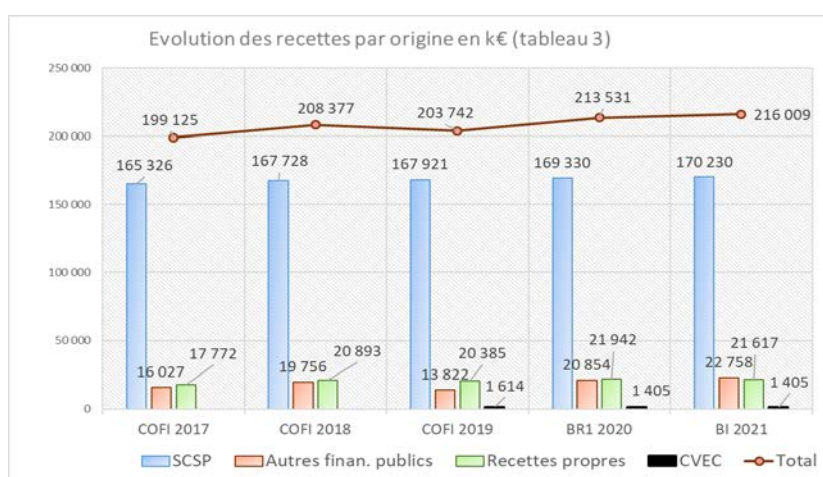
- **Analyse** : les crédits de paiement de l'exercice 2020 sont présentés par destination. Fort logiquement, on retrouve les deux principales missions de l'université, la formation et la recherche. Il y a ensuite des destinations concernant des missions support avec la partie pilotage et support qui comprend aussi les dépenses dans le domaine numérique et la partie immobilière. Les dépenses sont aussi identifiées pour d'autres missions de l'université que sont la documentation, la vie étudiante et la diffusion des savoirs.

En ce qui concerne les recettes par origine, il convient de noter que les financements publics représentent 89 % des recettes de l'établissement.

- **Evolution** : les dépenses pour la formation et la recherche sont globalement stables. Les autres dépenses (pilotage et support, immobilier, documentation, diffusion des savoirs et vie étudiante) varient légèrement.



Pour les recettes par origine, la part des recettes propres a augmenté en valeur absolue 17 millions d'euros en 2017 à 20 millions d'euros en 2019. Elles sont prévues à 21,6 millions d'euros en 2021.



- **Perspectives** : depuis 2019 UBFC a procédé, après travail en commission, à l'arbitrage des enveloppes de crédits récurrents des laboratoires de recherche. Ces moyens sont ensuite mis à disposition des laboratoires dès le début de l'exercice. Le positionnement futur d'UBFC peut impliquer de nouveaux circuits de financement de la recherche en Bourgogne Franche-Comté. Cela peut conduire à une baisse de la part recherche dans les dépenses par destination et par une diminution de la partie autres financements publics dans les recettes par origine.

2) Equilibre financier

L'équilibre financier s'analyse en fonction de plusieurs paramètres : le solde du tableau des autorisations budgétaires, les différentes opérations de trésorerie et les variations qu'elles induisent.

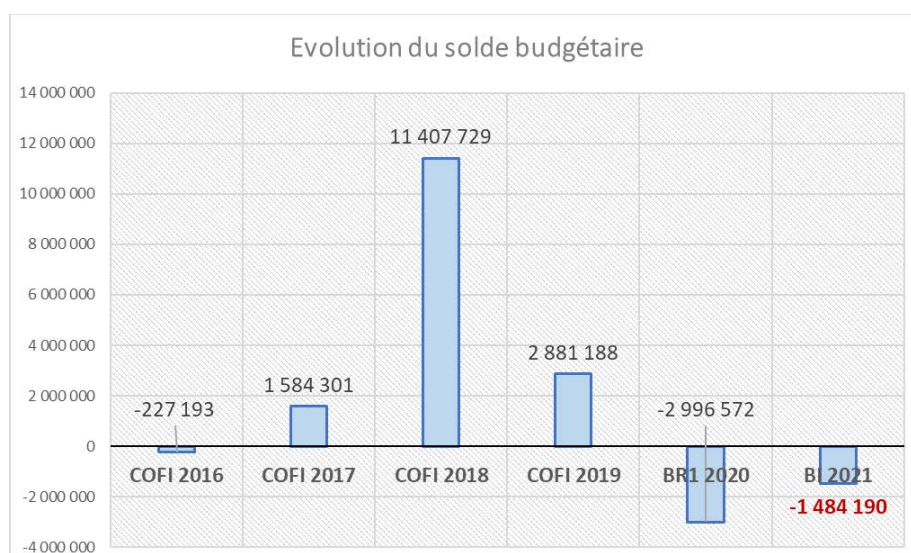
a) Tableau d'équilibre financier (tableau n°4, obligatoire, pour vote)

Le tableau 4 présente la structure des besoins et celle des financements de l'exercice. Il reprend d'une part les opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie dont les opérations pour le compte de tiers (détaillées dans le tableau 5), les emprunts (principalement les prêts gérés par l'action sociale en faveur des personnels), les autres décaissements non budgétaires (excédents de versement à rembourser dont les droits d'inscription) ainsi que le solde budgétaire et d'autre part les financements de ces mêmes opérations. Une partie de la trésorerie est fléchée pour des opérations avec un financement spécifique (contrats de recherche, plan pluriannuel d'investissement).

- **Analyse** : Le solde budgétaire prévisionnel de 2021 correspond au prélèvement de la trésorerie puisque les opérations pour compte de tiers présentées dans le tableau 5 sont équilibrées en besoins et en financements.

Le prélèvement de la trésorerie de 1 484 190 € se décompose en 2 014 218 € d'abondement de la trésorerie fléchée et 3 498 408 € de prélèvement sur la trésorerie globalisée.

- **Evolution** : l'appréciation du solde budgétaire reflète un décalage entre certaines opérations ce qui nécessite un recours à la trésorerie, ce qui était déjà le cas pour le budget initial 2020. Au final, les comptes financiers se caractérisent en général par un abondement de la trésorerie.

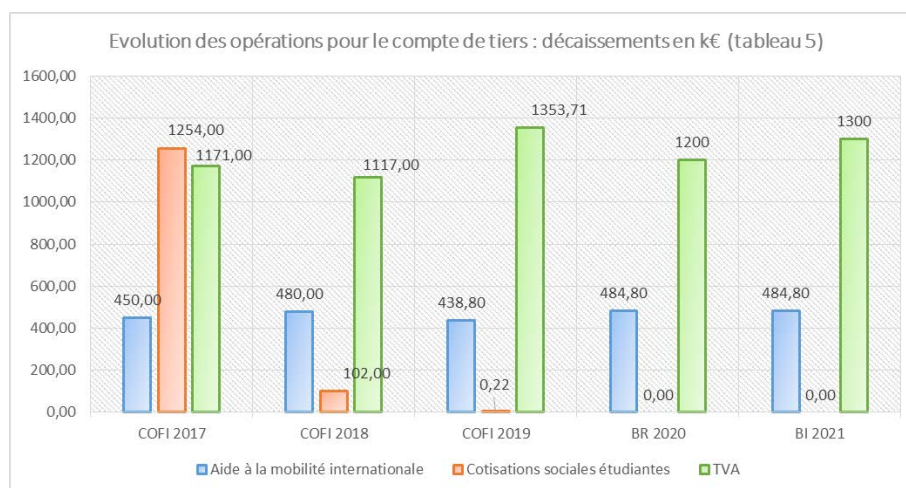


- **Perspectives** : Le solde budgétaire et le niveau de la trésorerie sont susceptibles d'évoluer notamment avec l'activité des contrats de recherche et du plan pluriannuel d'investissement.

b) Tableau des opérations pour compte de tiers (tableau n°5, obligatoire, pour information)

Ce tableau informe des opérations réalisées pour le compte d'un tiers avec un impact sur la trésorerie et qui ne sont donc pas en lien direct avec la politique budgétaire de l'établissement. L'absence de marge de manœuvre de l'établissement sur ce type d'opérations explique qu'elles ne figurent pas dans le tableau des autorisations budgétaires.

- **Analyse** : l'établissement assure des versements liés à l'aide à la mobilité internationale (AMI) pour un montant de 484 800 € et à la TVA collectée et déduite dans le cadre des activités du SAIC à hauteur de 1 300 000 €. Au niveau de la prévision budgétaire ces deux opérations sont équilibrées en encaissements et décaissements.
- **Evolution** : suite à la modification de la réglementation en vigueur, l'établissement ne gère plus les cotisations sociales étudiantes.



- **Perspectives** : une baisse des crédits liés aux mobilités internationales est à envisager en raison de la situation sanitaire actuelle.

— 3) Analyse de la soutenabilité —

La description de la programmation budgétaire qui sous-tend le budget doit contribuer à établir sa soutenabilité à court, moyen et long terme.

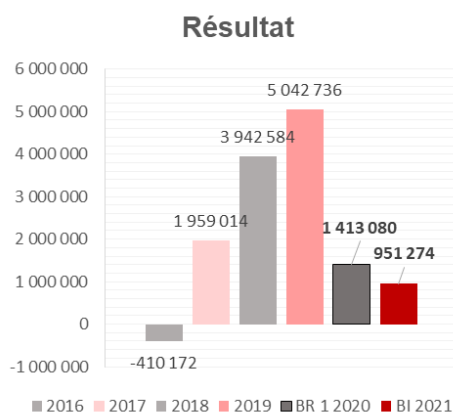
a) Tableau de situation patrimoniale (tableau n°6, obligatoire, pour vote)

Ce tableau synthétise les éléments du compte de résultat prévisionnel, de la capacité d'autofinancement (CAF), de l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés ainsi que la variation du fonds de roulement.

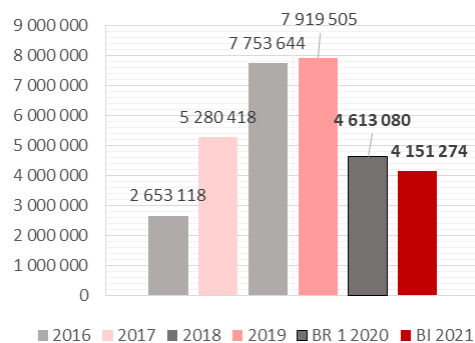
Synthèse du tableau de situation patrimoniale

CHARGES	BR1 2020	BI 2021	Variation	PRODUITS	BR1 2020	BI 2021	Variation
MASSE SALARIALE	167 571 308	168 656 621	1 085 313	Produits encaissables	204 805 777	208 722 823	3 917 046
FONCTIONNEMENT	32 621 389	35 914 929	3 293 540				
AMORTISSEMENT	9 900 000	9 900 000	0	QUOTE PART & prov	6 700 000	6 700 000	0
CHARGES	210 092 697	214 471 549	4 378 852	PRODUITS	211 505 777	215 422 823	3 917 046
ACQUISITIONS IMMO	16 335 178	12 922 123	-3 413 055	RESSOURCES INV	9 237 032	5 235 118	-4 001 913
EXCEDENT	1 413 080	951 274	-461 806				
CAF	4 613 080	4 151 274	-461 806				
Prélèvement au FdR	-2 485 067	-3 535 731	1 050 665				

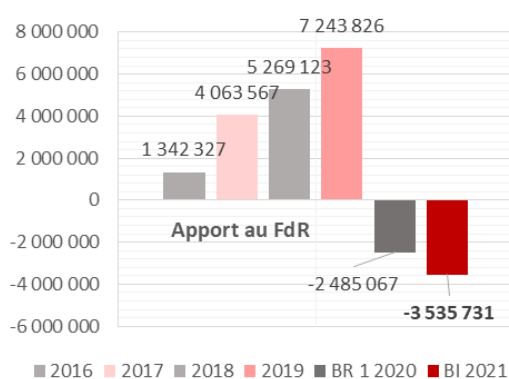
- **Analyse** : après une prévision de clôture 2020 avec un résultat positif à hauteur de 1 413 080 €, le résultat prévisionnel du budget 2021 est bénéficiaire de 951 274 € dont un bénéfice de 1 178 388 € au niveau établissement et une perte de 227 114 € pour le SAIC.
- **Evolution** : l'établissement prévoit un résultat positif comme les années précédentes et un prélèvement du fonds de roulement pour investir. Cette analyse repose sur l'hypothèse que les tranches annuelles consommées des projets pluriannuels d'investissement s'ajusteront aux prévisions. De même, l'établissement reste en attente du résultat des projets retenus par l'Etat dans le cadre du plan de relance. Ces possibles variations seront revues lors du budget rectificatif.



Capacité d'auto financement



Variation du fonds de roulement

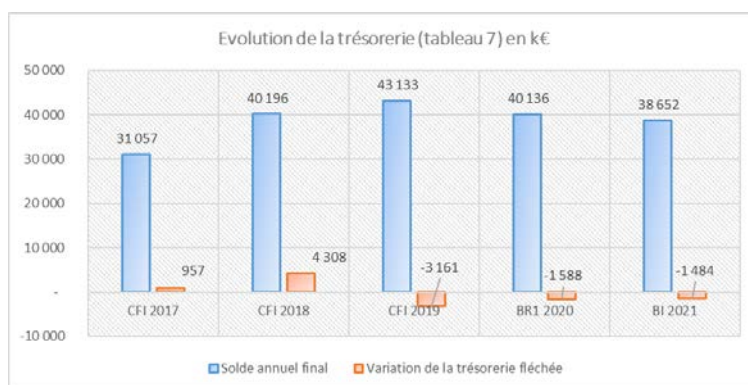


- **Perspectives :** les indicateurs financiers confortent la trajectoire financière de l'établissement. Le maintien d'une capacité d'autofinancement de 4 151 274 € pour le budget 2021 permet à l'UFC de conserver une marge de manœuvre pour investir. En outre, l'établissement prévoit un prélèvement de 3 535 731 € sur le fonds de roulement pour sa politique immobilière au service de ses usagers.

b) Plan de trésorerie (tableau n°7, obligatoire, pour information)

Le plan de trésorerie détaille les encaissements et décaissements réalisés pour les recettes globalisées, les recettes fléchées et les opérations non budgétaires.

- **Analyse** : le tableau permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et des décaissements ainsi que le solde de trésorerie en fin de mois.
- **Evolution** : le montant de la trésorerie évolue principalement au moment des encaissements de la subvention pour charges de service public (SCSP) et des décaissements de la paye. Le niveau de la trésorerie (38 652 103 €) reste satisfaisant.



- **Perspectives** : l'établissement a intérêt de conserver ce niveau de trésorerie afin de garantir une gestion efficiente de ses dépenses, en particulier pour assumer les différentes phases immobilières et la gestion de la masse salariale.

c) Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (tableau n°8, obligatoire)

Il existe deux catégories de recettes dans le budget de l'établissement : par principe les recettes globalisées et par exceptions les recettes fléchées. Ces dernières sont liées à une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées et avec potentiellement une réalisation sur un exercice différent de celui de l'encaissement. Elles concernent principalement les contrats de recherche et le plan pluriannuel d'investissement.

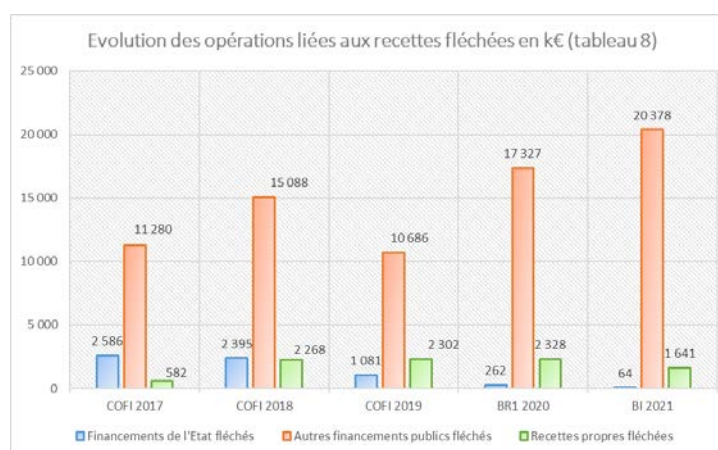
Le tableau des opérations liées aux recettes fléchées permet d'analyser et d'expliquer un éventuel déséquilibre budgétaire au titre d'un ou de plusieurs exercices, lié à un décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

- **Analyse** : les recettes fléchées font l'objet d'une décision entre l'organisme et la tutelle. Le conseil d'administration de l'UFC du 13 octobre 2020, après avis favorable du Recteur en date du 15 septembre, a validé, comme chaque année, la notion de recettes fléchées pour l'établissement. Ce sont :
 - o Les dons et legs d'un montant supérieur ou égal à 10 000 €

- o Les subventions d'investissement d'un montant supérieur ou égal à 10 000 €
- o Les ressources affectées antérieures au 1er janvier 2013 encore actives.
- o Toute recette suivie en opération pluriannuelle ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinée à des dépenses explicitement identifiées potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement et dont la justification financière est demandée.

➤ **Evolution** : cet état permet de retracer plusieurs éléments :

- o L'exécution passée des opérations sur recettes fléchées
- o L'exécution à prévoir des opérations sur recettes fléchées ;
- o La comparaison des dépenses et des recettes liées aux opérations sur recettes fléchées ;
- o Les éventuels décalages temporels entre encaissement des recettes et paiement des dépenses liées aux opérations sur recettes fléchées ;
- o Le solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations sur recettes fléchées, reporté dans le tableau d'équilibre financier



➤ **Perspectives** : un transfert de contrats de recherche et d'appels à projets vers UBFC peut induire une baisse des recettes fléchées.

d) Tableaux des opérations pluriannuelles (tableau n°9, obligatoire pour vote et tableau n°10, obligatoire, pour information)

Ces tableaux concernent les dépenses budgétaires ayant vocation à être exécutées sur plusieurs exercices. Ils recensent d'une part les montants de dépenses prévus au budget de l'année et d'autre part les montants à prévoir au budget de chacune des années suivantes, en respectant la logique des autorisations d'engagements et des crédits de paiement. Ces opérations pluriannuelles sont principalement des travaux immobiliers et des contrats de recherche. Le tableau 10 détaille la pluri-annualité des opérations en AE, CP et encaissements sur les années futures. Il retrace également l'antériorité des contrats de recherche et des opérations pluriannuelles d'investissement.

➤ **Analyse** : Les opérations pluriannuelles s'élève globalement à 82 309 089 € dont 26 863 555 € d'opérations du plan pluriannuel d'investissement et 55 445 534 € de conventions de recherche. Pour l'année 2021, les conventions de recherche représentent 13 713 232 € en autorisation d'engagement et 14 650 730 € en crédits de paiement.

- **Evolution** : le plan pluriannuel d'investissement comprend de nouvelles actions pour l'année 2021 :
 - o Extension des locaux pour le SUP-FC : 90 000 € financés sur le fonds de roulement
 - o Mise en sécurité du bâtiment 4 de l'UPFR des Sports : 75 000 € financés par la subvention pour charges de service public 2021.
 - o Toiture du bâtiment R (Rabelais) de l'UFR Santé : 250 000 € financés sur le fonds de roulement.
 - o Toiture du bâtiment E (Epicure) de l'UFR Santé : 180 000 € financés sur le fonds de roulement.
 - o Contrats métropolitains Nord Franche-Comté pour Belfort et Eco-Campus Montbéliard : 400 000 € financés par la Région, 300 000 € par PMA et 300 000 € financés sur le fonds de roulement.
 - o Contrats métropolitains Nord Franche-Comté pour Montbéliard : 300 000 € financés sur le fonds de roulement.

- **Perspectives** : l'université de Franche-Comté a répondu à l'appel à projet dans le cadre du plan de relance national dans des délais très contraints. Le prisme des projets est la mise en œuvre d'actions de rénovation énergétique et environnementale dans le cadre exclusif de réhabilitation de bâtiments existants (voir tableau ci-dessous). Le résultat de cette demande de près de 67 millions d'euros n'est pas encore connu au moment de la rédaction de cette note. Un appel à projet dans le cadre d'un plan de relance pour les régions est aussi en cours.

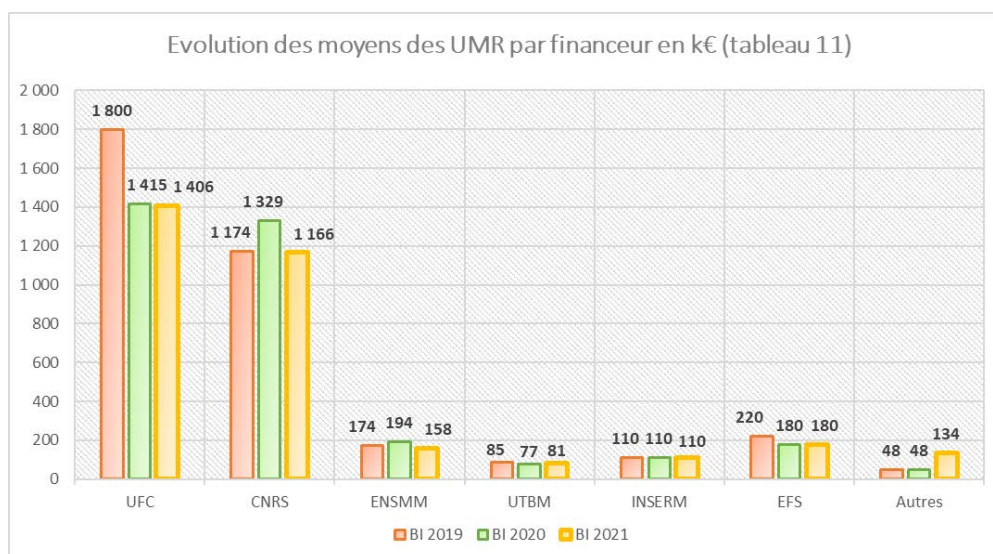
Synthèse des demandes UFC (appel à projet plan de relance)

Ville	Surface (m² SUB)	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Descriptif	Coût d'investissement (ETDC)
BELFORT	3728	Université de Franche-Comté	Bat. B & Démolition Bloc A et B du Bât F	Rénovation énergétique et démolition de plusieurs secteurs du bâtiment F après transfert	2 413 563 €
BELFORT	3607	Université de Franche-Comté	Bat. C	Rénovation énergétique	2 697 736 €
BELFORT	1896,9	Université de Franche-Comté	Bat. F, bloc C	Rénovation énergétique	1 576 058 €
BELFORT	Sans Objet	Université de Franche-Comté	Remplacement mats d'éclairage extérieurs	Rempl mats d'éclairage par des solutions LED gérés par GTC	130 098 €
BELFORT	Sans Objet	Université de Franche-Comté	implantation d'IRVE campus Belfort	implantation de bornes IRVE sur les campus de Belfort Louis NEEL et IUT 90	40 300 €
BELFORT	1676	Université de Franche-Comté	Site Marc Bloch Bâtiment Tech de co Réhabilitation	Mise aux normes	876 542 €
MONTBELIARD	2832	Université de Franche-Comté	STGI A + Amphi	Mise aux normes accessibilité, sécurité. Travaux de confort d'été Gros entretien Rénovation	3 267 600 €
MONTBELIARD	2644	Université de Franche-Comté	Site Portes du Jura Bâtiment Mesures Physiques	Mise aux normes accessibilité, sécurité. Travaux de confort d'été Gros entretien Rénovation	3 553 700 €
MONTBELIARD	1791	Université de Franche-Comté	Site Portes du Jura Bâtiment RT	Mise aux normes accessibilité, sécurité. Travaux de confort d'été Gros entretien Rénovation	1 578 500 €
MONTBELIARD	2061	Université de Franche-Comté	Site Portes du Jura Bâtiment MMI	Mise aux normes accessibilité, sécurité. Travaux de confort d'été Gros entretien Rénovation	1 836 600 €
BESANCON	510	Université de Franche-Comté	UFR Droit amphithéâtre gaudot	Rénovation énergétique	961 185 €
BESANCON	7254	Rectorat de l'académie de Bourgogne Franche Comté	ARSENAL N	Rénovation énergétique	20 316 750 €
BESANCON	2864	Université de Franche-Comté	BU Proudhon Réhabilitation toiture	Réhabilitation toiture Intégration panneaux solaires, relamping	679 200 €
BESANCON	164306	Université de Franche-Comté (MOA partagée via groupement de commande)	Création campus cyclable Bouloie-Témis	5,4 km de pistes cyclables, jalonnement + éclairage, signalétique, abris libres d'accès ou sécurisés, avec toiture solaire	2 875 000 €
Besançon	87	Université de Franche-Comté	La Bouloie Annexe Métrologie G Chésinum	Rénovation bâtiment en Data-center	1 242 700 €
BESANCON	Sans Objet	Université de Franche-Comté	Remplacement mats d'éclairage extérieurs	Rempl mats d'éclairage par des solutions LED gérés par GTC	375 952 €
BESANCON	99900	Université de Franche-Comté (MOA partagée via groupement de commande)	implantation de bornes IRVE	implantation de bornes IRVE campus besançon La-Bouloie + Haut de Chazal + ENSMM	201 850 €
Besançon	16372	Université de Franche-Comté	IUT25 Bouloie - Rénovation énergétique	Amélioration énergétique, isolation, fenêtres, CTA, PV	4 364 800 €
BESANCON	1174	Université de Franche-Comté	BU Sciences Aile nord	Rénovation énergétique	1 343 909 €
BESANCON	9574	Université de Franche-Comté	Métrologie B Réhabilitation énergétique complète	Isolation parois ext, menuiseries, traitement aéraulique, BSO, désamiantage, GTC, PV...	12 395 319 €
BESANCON	952	Université de Franche-Comté	Optimisation du réseau aéraulique	Réduction et management des flux d'air extrait de la salle blanche	1 135 000 €
BESANCON	Sans objet (foncier)	Université de Franche-Comté	Ombrières Photovoltaïques	Installation EnR sur parking	667 226 €
Besançon	35756	Université de Franche-Comté	Campus Bouloie Réseaux	Rénovation des réseaux de chaleur et EP	2 161 900 €
Besançon	1650	Brand Besançon Métropole (GBM)	Campus La Bouloie - Jardin des Sciences	Amélioration des performances énergétiques	563 150 €
BESANCON	6788	Université de Franche-Comté	Bâtiments SPORTS 4 et SPORTS 5	Remplacement luminaires éclairage sodium dans les halls de sport par des solutions LED Rempl. Tubes fluos T8 par des plafonniers LED	272 600 €

e) Tableau des moyens des unités mixtes de recherche (tableau n°11, facultatif, pour information)

Ce tableau recense les moyens humains et financiers apportés par chaque tutelle dans les unités mixtes de recherche ou de service en plus de leurs ressources propres.

- **Analyse** : l'UFC reste le principal financeur, avec le CNRS, pour les unités qu'elle gère avec d'autres tutelles : instituts FEMTO-ST et UTINAM, laboratoires THEMA, Chrono-environnement, de mathématiques et hôte-greffon ainsi que les unités de service OSU-THETA et MSHE.
- **Evolution** : la comparaison entre les budgets prévisionnels montre la constance de l'investissement de l'UFC et de ses partenaires. La variation de l'UFC est liée en particulier à la subvention de premier équipement de la MSHE pour l'exercice 2019. Les autres participations sont globalement comparables aux années précédentes. La catégorie « financements autres » comprend :
 - o 116 528 € pour le laboratoire Chrono-environnement : 9 000 € de l'INRAE, 1 495 € de l'INRAP et 106 033 € du ministère de la Culture dont 98 800 sur appels à projets (nouveau budget initial 2021)
 - o 17 600 € pour l'OSU THETA : financement de l'université de Bourgogne



- **Perspectives** : les financements récurrents de l'ensemble des laboratoires, y compris les UMR, sont actuellement décidés et répartis dans le cadre d'UBFC. La nouvelle gouvernance d'UBFC et l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche en région, en lien avec les tutelles, peut conduire à modifier les flux financiers entre établissements.

f) Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Le tableau de synthèse retrace les flux budgétaires et comptables depuis les niveaux initiaux aux niveaux finaux en passant par les résultats patrimoniaux de l'année, les opérations budgétaires ou non budgétaires, ou les décalages entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité patrimoniale.

Les restes à payer représentent les engagements contractés et ayant consommés des autorisations d'engagement sans avoir donné lieu à consommation de crédits de paiement. Ils devront donc être couverts par des crédits de paiement à ouvrir sur les futurs budgets.

Flux 2021	Niveau initial	Flux 2021	Niveau final BI 2021	% des RAP
AE		214 173 974		
CP		217 493 673		
Ajustement restes à payer ex antérieurs	3 606 317			
Restes à payer (AE-CP) 2019	2 340 846			
Restes à payer (AE-CP)	5 947 163	-3 319 698	2 627 464	
Trésorerie	40 136 294	-1 484 190	38 652 103	6,8%
Fonds de roulement	39 794 878	-3 535 731	36 259 147	7,2%

Le niveau des restes à payer a été ajusté suite à l'analyse des années antérieures et a été augmenté de 3 606 317 € en provenance de la fin de l'exercice 2016. Ainsi le niveau des restes à payer initial atteint 5 947 163 €.

Le budget 2021 prévoit un niveau de crédits de paiement (CP) supérieur aux autorisations d'engagements (AE). Le niveau des restes à payer serait ainsi réduit de 3 319 698 €, pour arriver à 2 627 464 €, ce qui représente un 6,8% de la trésorerie et un 7,2% du fonds de roulement. Ces niveaux restent soutenables.

Annexe : PPI (Projet Pluriannuel d'Investissement)

Budget Initial 2021
Plan Pluriannuel d'Investissement (prévisionnel)

CODE	Opération	Date de début de l'opération	Date de fin de l'opération	Financement (Origine)	Financement (Montant)	Coût total de l'opération	AE consommées au 06/11/2020	CP consommés au 06/11/2020	AE 2021 Ouvert	CP 2021 Ouvert
	Opérations récurrentes				7 523 206	7 523 206	1 808 796	1 453 306	3 236 106	3 314 206
PP16001.BSC	Equipement réseau téléphonie-informatique	2016	2021	PFDR	1 138 572	1 138 572	893 931	875 946	195 591	211 047
PP17003.MST	Actions ADAP	2017	2023	SCSP 2021	470 000	470 000	124 339	62 687	168 085	230 749
PP17004.BSC	Désamiantage ARSENAL N	2017	2022	PFDR sur SCSP	1 410 486	1 410 486	52 385	46 985	50 000	50 000
PP18005.MST	Centrales incendie - remplacement	2018	2023	SCSP 2021	60 000	60 000	0	0	20 000	20 000
PP18009.BSC	Parcoursup UPFR Sports - Rénovation Grande Halle	2018	2021	Elat 2019	202 000	202 000		0	181 800	181 800
				PFDR	24 000	24 000	7 562	7 562	14 794	14 794
				SCSP 2018	15 000	15 000	15 000	15 000	0	0
PP18011.BSC	Parcoursup UPFR Sports - Amphithéâtre	2018	2021	PFDR	24 000	24 000	0	0	24 000	24 000
				PFDR sur SCSP AS 2018	78 000	78 000	0	0	78 000	78 000
				PFDR sur SCSP AS 2019	98 000	98 000	0	0	98 000	98 000
PP19012.BSC	Mise aux normes propédeutique (coupe feu) Aile K (pour 2019 : 50 000 € en sécurité et 140 000 € en accessibilité ADAP)	2019	2022	PFDR sur SCSP 2019	190 000	190 000	0	0	190 000	190 000
				PFDR	190 000	190 000	0	0		
PP20013.BSC	Réfection toiture amph IUT 25	2020	2021	SCSP 2021	70 000	70 000	0	0	70 000	70 000
PP20014.MTS	Travaux multistes	2021	2021	SCSP 2021	379 251	379 251	0	0	379 251	379 251
PP19026.MTS	Mise en place contrôle d'accès aux entrées des SCD	2019	2021	PFDR sur SCSP 2020	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
				PFDR	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
PP20027.BSC	Mise en accessibilité du bâtiment central de l'IUT25 Besançon	2020	2022	PFDR sur SCSP 2020	100 000	100 000	0	0	15 000	15 000
				PFDR	76 500	76 500	0	0	0	0
PP20028.BLF	Mise en accessibilité du bâtiment B de l'IUT90 Belfort	2020	2021	PFDR sur SCSP 2020	100 000	100 000	0	0	100 000	100 000
				PFDR	124 000	124 000	0	0	0	0
PP20029.BSC	Hybridation des enseignements	2020	2021	PFDR	1 004 000	1 004 000	471 479	408 740	478 000	478 000
PP20030.BSC	Déploiement informatique nomade	2020	2022	PFDR	794 476	794 476	244 100	36 447	198 644	198 644
PP20031.BSC	Réseau de chaleur	2020	2021	SCSP 2021	225 000	225 000	0	0	225 000	225 000
				PFDR	75 000	75 000	0	0	75 000	75 000
PP21032.BSC	SUP-FC Extension des locaux	2021	2021	PFDR	90 000	90 000	0	0	90 000	90 000
PP21033.BSC	UPFR Sports - Mise en sécurité du Bâtiment 4	2021	2021	SCSP 2021	75 000	75 000	0	0	75 000	75 000
PP21034.BSC	UFR Santé - Toiture Bâtiment R (Rablais)	2021	2021	PFDR	250 000	250 000	0	0	250 000	250 000
PP21035.BSC	UFR Santé - Toiture Bâtiment E (Epicure)	2021	2021	PFDR	180 000	180 000	0	0	180 000	180 000
	Opérations ponctuelles									
	Hors Grand Besançon Métropole				8 540 000	8 540 000	6 391 018	4 857 426	924 996	1 350 465
PP16016.BLF	ECO CAMPUS	2016	2024	PFDR	1 925 000	1 925 000	529 434	0	559 132	874 173
				Rectorat	715 000	715 000	657 809	500 916		
PP17018.BSC	BOULOIE APRES TEMIS	2016	2022	CPER ETAT	2 600 000	5 900 000	2 600 000	2 600 000		
				CPER REGION	3 300 000		2 603 775	1 756 509	365 864	476 292
	Grand Besançon Synergie Campus				10 800 000	10 800 000	4 453 474	1 058 294	800 000	1 866 104
PP19019.BSC	CM- Schéma directeur et Réhabilitation des espaces publics (Fiche 1.1)	2019	2023	PFDR	610 113	610 113	610 113	93 838	0	142 400
PP19020.BSC	CM-Rénovation des bâtiments (métrologie...)(Fiche 1.1) dont salle Renater	2019	2023	PFDR	1 089 887	1 089 887	1 089 821	281 459	0	257 600
PP18021.BSC	CM-ISFC - Construction d'un nouveau bâtiment - contrat territorial (Fiche	2018	2023	PFDR	1 500 000	1 500 000	1 435 000	300 000	0	335 000
PP18022.BSC	CM-Grande Bibliothèque - BUBA (M ouvrage CAGB) (Fiche 1.5)	2018	2025	PFDR	5 300 000	5 300 000	284 000	0	0	99 400
PP18023.BSC	Jardin des Sciences (M ouvrage Ville de Besançon) (Fiche 2)	2018	2022	PFDR	1 000 000	1 000 000	980 000	382 457	0	231 704
PP20024.BLF	Nord franche-Comté contrat métropolitain - Belfort EcoCampus Montbéliard - Isolation des bâtiments MMI et RT	2020	2022	CRBFC	400 000	400 000	0	0	400 000	400 000
				PMA	300 000	300 000	0	0	200 000	200 000
				PFDR	300 000	300 000	54 540	540	0	0
PP20025.MTB	Nord franche-Comté contrat métropolitain - Montbéliard	2020	2022	PFDR	300 000	300 000	0	0	200 000	200 000
						Totaux	12 653 288	7 369 087	4 961 161	6 530 854

BSC = Besançon
MTS = Multisites
BLF = Belfort

Budget Initial 2021

Tableaux GBCP*

**GBCP = Gestion Budgétaire et Comptable Publique*

25/11/2020

Tableau 1 Université de Franche Comté

Tableau des emplois présenté par l'établissement

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Emplois sous plafond Etat BI 2020	Emplois sous plafond Etat BR1 2020	Emplois sous plafond Etat BI 2021	Emplois financés hors SCSP BI2020	Emplois financés hors SCSP BR1 2020	Emplois financés hors SCSP BI2021	Global BI 2020	Global BR1 2020	Global BI 2021
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 055	1 055	1 055			1 055	1 055	1 055
		CDI	5	5	6	2	2	5	7	11
	Non permanents	CDD	250	250	249	98	98	120	348	369
S/total EC		1 310	1 310	1 310	100	100	125	1 410	1 410	1 435
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS										
IATSS	Permanents	Titulaires	675	675	675			675	675	675
		CDI	45	45	45	45	45	90	90	90
	Non permanents	CDD	115	115	115	165	165	85	280	200
S/total Biatoss		835	835	835	210	210	130	1 045	1 045	965
Totaux		2 145	2 145	2 145	310	310	255	2 455	2 455	2 400
								Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois à voter par le CA
Plafond emplois fixé par l'Etat		2 289	2 289	2 289						

Tableau 2 - Autorisation budgétaires
Université de Franche-Comté
AGREGE

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses (€)						Recettes (€)									
Intitulé	CFI 2019		BI 2020		BR1 2020		BI 2021		Recettes encaissées			Intitulé			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	BI 2020	BR1 2020	BI 2021				
Personnel	164 702 478,45	164 702 478,45	166 994 405	166 994 405	167 571 308	167 571 308	168 656 621	168 656 621	192 479 475	193 613 841	193 926 442	Recettes globalisées			
dont contr. au CAS Pension	49 375 068,75	49 375 068,75	49 800 000	49 800 000					168 549 141	169 329 935	170 230 486	Subvention pour Ch. Service Public			
Etablissement	160 072 689,61	160 072 689,61	162 419 928	162 419 928	162 996 831	162 996 831	164 932 924	164 932 924	62 100	62 100	30 000	Autres financements de l'Etat			
SAIC	4 629 788,84	4 629 788,84	4 574 477	4 574 477	4 574 477	4 574 477	3 723 697	3 723 697	1 404 584	1 404 584	1 404 584	Fiscalité affectée			
									3 315 553	3 203 172	2 285 705	Autres financements publics			
Fonctionnement	26 274 995,59	26 393 484,01	35 437 948	34 235 144	33 824 193	32 621 389	35 084 435	35 914 929	19 148 097	19 614 050	19 975 667	Recettes propres			
Etablissement	22 754 593,80	22 827 924,26	28 346 953	27 086 727	28 233 198	26 972 972	26 509 590	27 222 928							
SAIC	3 520 401,79	3 565 559,75	7 090 995	7 148 417	5 590 995	5 648 417	8 574 845	8 692 000	22 449 809	19 917 463	22 083 040	Recettes fléchées **			
									262 000	262 000	63 617	Financements de l'Etat fléchés			
Investissement	12 625 318,67	9 765 281,56	13 122 335	17 165 660	12 291 854	16 335 179	10 432 918	12 922 123	19 859 564	17 327 218	20 378 279	Autres financ. publics fléchés			
Etablissement	9 320 359,39	6 243 708,87	8 273 472	11 575 286	7 942 991	11 244 805	8 362 021	10 050 722	2 328 245	2 328 245	1 641 144	Recettes propres fléchées			
SAIC	3 304 959,28	3 521 572,69	4 848 863	5 590 373	4 348 863	5 090 373	2 070 897	2 871 401							
TOTAL DES DÉPENSES	203 602 792,71	200 861 244,02	215 554 687	218 395 209	213 687 354	216 527 876	214 173 974	217 493 673	214 929 284	213 531 304	216 009 482	TOTAL DES RECETTES			
A		A													
Solde budgétaire (excédent)		2 881 188,47		0								3 465 925	2 996 572	1 484 190	Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Autorisation budgétaires
Université de Franche-Comté
ETABLISSEMENT (hors SACD)**

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses (€)							Recettes (€)			
Intitulé	BI 2020		BR1 2020		BI 2021		Recettes encaissées			Intitulé
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	BI 2020	BR1 2020	BI 2021	
Personnel	162 419 928	162 419 928	162 996 831	162 996 831	164 932 924	164 932 924	188 319 042	189 453 408	190 936 442	Recettes globalisées
<i>dont contr. au CAS Pension</i>	49 800 000	49 800 000	49 800 000	49 800 000	49 717 420	49 717 420	168 549 141	169 329 935	170 230 486	Subvention pour Ch. Service Public
							62 100	62 100	30 000	Autres financements de l'Etat
							1 404 584	1 404 584	1 404 584	Fiscalité affectée
							2 242 732	2 130 351	2 285 705	Autres financements publics
Fonctionnement	28 346 953	27 086 727	28 233 198	26 972 972	26 509 590	27 222 928	16 060 485	16 526 438	16 985 667	Recettes propres
							10 316 950	10 279 620	8 628 326	Recettes fléchées **
							253 000	253 000		Financements de l'Etat fléchés
Investissement	8 273 472	11 575 286	7 942 991	11 244 805	8 362 021	10 050 722	10 063 950	10 026 620	8 537 185	Autres financ. publics fléchés
							0	0	91 141	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	199 040 353	201 081 941	199 173 020	201 214 608	199 804 534	202 206 574	198 635 992	199 733 028	199 564 768	TOTAL DES RECETTES
A										
Solde budgétaire (excédent)		0					2 445 950	1 481 580	2 641 806	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Autorisation budgétaires
Université de Franche-Comté
SACD - SAIC

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses (€)						
Intitulé	BI 2020		BR1 2020		BI 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	4 574 477	4 574 477	4 574 477	4 574 477	3 723 697	3 723 697
dont contr. au CAS Pension	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	7 090 995	7 148 417	5 590 995	5 648 417	8 574 845	8 692 000
Investissement	4 848 863	5 590 373	4 348 863	5 090 373	2 070 897	2 871 401
TOTAL DES DÉPENSES	16 514 335	17 313 268	14 514 335	15 313 268	14 369 440	15 287 098
A						
Solde budgétaire (excédent)		0				1 157 616

Recettes (€)			
Recettes encaissées			Intitulé
BI 2020	BR1 2020	BI 2021	
4 160 433	4 160 433	2 990 000	Recettes globalisées
0	0		Subvention pour Ch. Service Public
0	0		Autres financements de l'Etat
0	0		Fiscalité affectée
1 072 821	1 072 821		Autres financements publics
3 087 612	3 087 612	2 990 000	Recettes propres
12 132 859	9 637 843	13 454 715	Recettes fléchées **
9 000	9 000	63 617	Financements de l'Etat fléchés
9 795 614	7 300 597	11 841 094	Autres financ. publics fléchés
2 328 245	2 328 245	1 550 003	Recettes propres fléchées
16 293 293	13 798 276	16 444 715	TOTAL DES RECETTES
1 019 975	1 514 992		Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3 - DEPENSES PAR DESTINATIONS
Université de Franche-Comté - Budget initial 2021
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	79 385 949,00	79 385 949,00	4 917 440,64	4 917 540,63	1 132 809,00	1 132 809,00	85 436 198,64	85 436 298,63	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	56 668 727,00	56 668 727,00	2 399 712,64	2 399 712,64	899 109,00	899 109,00	59 967 548,64	59 967 548,64	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	22 717 222,00	22 717 222,00	2 514 428,00	2 514 527,99	233 700,00	233 700,00	25 465 350,00	25 465 449,99	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	3 300,00	3 300,00	-	-	3 300,00	3 300,00	
D105 - Bibliothèques et documentation	4 082 315,00	4 082 315,00	1 311 885,00	1 311 885,00	21 863,00	21 863,00	5 416 063,00	5 416 063,00	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	9 462 507,14	9 462 507,14	1 573 263,35	1 581 590,78	340 298,09	340 491,97	11 376 068,58	11 384 589,89	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	7 952 729,93	7 952 729,93	3 036 003,54	3 095 971,08	981 612,81	1 782 169,08	11 970 346,28	12 830 870,09	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	11 009 526,73	11 009 526,73	1 728 068,20	1 744 090,69	670 154,44	688 916,44	13 407 749,37	13 442 533,86	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	70 367,00	70 367,00	-	-	-	-	70 367,00	70 367,00	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 923 781,08	4 923 781,08	1 093 780,81	1 109 636,81	175 174,74	175 174,74	6 192 736,63	6 208 592,63	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	16 314 083,84	16 314 083,84	889 206,86	889 317,42	148 296,19	148 296,19	17 351 586,89	17 351 697,45	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 353 622,00	2 353 622,00	4 712 655,78	4 730 258,10	1 517 500,00	1 517 500,00	8 583 777,78	8 601 380,10	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	467 868,00	467 868,00	387 115,00	387 115,00	3 500,00	3 500,00	858 483,00	858 483,00	
D114 - Immobilier	7 058 231,00	7 058 231,00	5 779 628,00	5 811 635,00	4 504 426,00	6 058 663,00	17 342 285,00	18 928 529,00	
D115 - Pilotage et support	24 297 607,00	24 297 607,00	7 874 245,00	8 554 745,00	898 274,00	1 013 730,00	33 070 126,00	33 866 082,00	
Étudiants	1 278 033,00	1 278 033,00	1 781 143,00	1 781 143,00	39 010,00	39 010,00	3 098 186,00	3 098 186,00	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	315 400,00	315 400,00	1 326 614,00	1 326 614,00	28 360,00	28 360,00	1 670 374,00	1 670 374,00	
D202 - Aides indirectes	190 892,00	190 892,00	285 550,00	285 550,00	-	-	476 442,00	476 442,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	771 741,00	771 741,00	168 979,00	168 979,00	10 650,00	10 650,00	951 370,00	951 370,00	
Total	168 656 620,72	168 656 620,72	35 084 435,18	35 914 928,51	10 432 918,27	12 922 123,42	214 173 974,17	217 493 672,65	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	-
-----------------------------	---

RECETTES PAR ORIGINES
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	170 230 486,00	-	-	-	-	-	-	-	170 230 486,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	3 255 521,00	-	-	-	3 255 521,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	2 223 739,00	-	-	-	2 223 739,00
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	507 000,00	-	-	-	507 000,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	470 106,09	1 377 582,44	1 847 688,53
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	7 289,83	7 289,83
ANR investissements d'avenir	-	-	-	11 130,00	-	-	463 551,15	-	474 681,15
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	100 000,00	-	-	312 618,00	-	412 618,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	742 300,00	-	-	10 129 413,16	-	10 871 713,16
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	578 978,00	-	-	6 258 020,49	-	6 836 998,49
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	30 000,00	-	847 297,00	230 030,00	63 617,20	2 744 570,24	168 440,93	4 083 955,37
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	1 404 584,00	6 000,00	13 759 377,00	-	-	87 830,90	15 257 791,90
Total	170 230 486,00	30 000,00	1 404 584,00	2 285 705,00	19 975 667,00	63 617,20	20 378 279,13	1 641 144,10	216 009 482,43

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	1 484 190
----------------------------	-----------

TABLEAU 4 - Equilibre financier **Université Franche-Comté**

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	BI 2020	BR1 2020	BI 2021
(utilisation des financements)			
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 465 925	2 996 572	1 484 190
<i>dont Budget Principal</i>	2 445 950	1 481 580	2 641 806
<i>dont Budget Annexe (SAIC)</i>	1 019 975	1 514 992	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et caution	24 000	24 000	24 000
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	1 684 800	1 684 800	1 784 800
Autres décaissements non budgétaires (e1)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	5 174 725	4 705 372	3 292 990
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	0	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			2 014 218
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			0
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	5 174 725	4 705 372	3 292 990

BI 2020	BR1 2020	BI 2021	FINANCEMENTS
(ouverture des besoins)			
			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			<i>dont Budget Principal</i>
		1 157 616	<i>dont Budget Annexe (SAIC)</i>
24 000	24 000	24 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
1 684 800	1 684 800	1 784 800	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
			Autres encaissements non budgétaires (e2)
1 708 800	1 708 800	1 808 800	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
3 465 925	2 996 572	1 484 190	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
1 056 136	1 588 482		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
2 409 789	1 408 090	3 498 408	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
5 174 725	4 705 372	3 292 990	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

(a) le budget rectificatif n°1 correspond au total des données du budget initial et du budget rectificatif

**Tableau 5 - Opérations pour le compte de tiers
Université de Franche-Comté**

BI 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Op 1 AMI	4671	Aide à la mobilité internationale (AMI)	484 800	484 800
Op 2 TVA	445	TVA	1 300 000	1 300 000
TOTAL			1 784 800	1 784 800

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier"

Tableau 6 - Situation patrimoniale
Université de Franche-Comté
AGREGE

BI 2021							
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT							
Compte de résultat prévisionnel							
CHARGES	BI 2020	BR1	BI 2021	PRODUITS	BI 2020	BR1	BI 2021
Personnel	166 994 405	167 571 308	168 656 621	Subventions de l'Etat	168 616 701	169 397 495	170 433 566
dont charges de pensions civiles*	49 800 000	49 800 000	49 717 420	Fiscalité affectée	1 404 584	1 404 584	1 404 584
Fonctionnement autre que les charges de personnel	44 335 144	42 521 389	45 814 929	Autres subventions	14 436 718	12 824 337	14 023 672
		0	0	Autres produits	28 013 408	27 879 361	29 561 001
TOTAL DES CHARGES (1)	211 329 549	210 092 697	214 471 549	TOTAL DES PRODUITS (2)	212 471 411	211 505 777	215 422 823
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 141 862	1 413 080	951 274	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	212 471 411	211 505 777	215 422 823	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	212 471 411	211 505 777	215 422 823

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	BI 2020	BR1	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 141 862	1 413 080	951 274
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 100 000	9 900 000	9 900 000
- ((C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0	0
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-6 400 000	-6 700 000	-6 700 000
= CAF ou IAF*	4 841 862	4 613 080	4 151 274

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2020	BR1	BI 2021	RESSOURCES	BI 2020	BR1	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	4 841 862	4 613 080	4 151 274
Investissements	17 165 660	16 335 178	12 922 123	Financement de l'actif par l'État	811 917	811 917	181 800
		0	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 896 115	8 396 115	5 006 818
		0	0	Autres ressources	29 000	29 000	46 500
Remboursement des dettes financières		0	0	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	17 165 660	16 335 178	12 922 123	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 578 894	13 850 112	9 386 392
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 586 766	2 485 067	3 535 731

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2020	BR1	BI 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-2 586 766	-2 485 067	-3 535 731
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	879 159	511 505	-2 051 541
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	-3 465 925	-2 996 572	-1 484 190
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	32 344 215	39 794 878	36 259 147
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 954 532	-341 415	-2 392 956
Niveau de la TRESORERIE	40 298 747	40 136 294	38 652 103

Tableau 6 - Situation patrimoniale
Université de Franche-Comté
Etablissement (hors SAIC)

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI2020	BR1	BI 2021	PRODUITS	BI2020	BR1	BI 2021
Personnel	162 419 928	162 996 831	164 932 924	Subventions de l'Etat	168 611 241	169 392 035	170 260 486
dont charges de pensions civiles*	49 800 000	49 800 000	49 717 420	Fiscalité affectée	1 404 584	1 404 584	1 404 584
Fonctionnement autre que les charges de personnel	35 286 727	34 572 972	34 822 928	Autres subventions	6 765 501	6 653 120	7 046 257
				Autres produits	21 131 485	21 697 438	22 222 912
TOTAL DES CHARGES (1)	197 706 655	197 569 803	199 755 852	TOTAL DES PRODUITS (2)	197 912 811	199 147 177	200 934 240
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	206 156	1 577 374	1 178 388	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	197 912 811	199 147 177	200 934 240	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	197 912 811	199 147 177	200 934 240

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	BI2020	BR1	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	206 156	1 577 374	1 178 388
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 200 000	7 600 000	7 600 000
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0		
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	0		
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-5 100 000	-5 200 000	-5 200 000
= CAF ou IAF*	3 306 156	3 977 374	3 578 388

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI2020	BR1	BI 2021	RESSOURCES	BI2020	BR1	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*		0	0	Capacité d'autofinancement*	3 306 156	3 977 374	3 578 388
Investissements	11 575 286	11 244 805	10 050 722	Financement de l'actif par l'État	811 917	811 917	181 800
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 841 448	4 841 448	2 745 627
				Autres ressources	29 000	29 000	46 500
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 575 286	11 244 805	10 050 722	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 988 520	9 659 739	6 552 314
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 586 766	1 585 066	3 498 408

Tableau 6 - Situation patrimoniale
Université de Franche-Comté
SACD - SAIC

BI 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI2020	BR1 2020	BI 2021	PRODUITS	BI2020	BR1 2020	BI 2021
Personnel	4 574 477	4 574 477	3 723 697	Subventions de l'Etat	5 460	5 460	173 080
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée	0	0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9 048 417	7 948 417	10 992 000	Autres subventions	7 671 217	6 171 217	6 977 414
				Autres produits	6 881 923	6 181 923	7 338 089
TOTAL DES CHARGES (1)	13 622 894	12 522 894	14 715 697	TOTAL DES PRODUITS (2)	14 558 600	12 358 600	14 488 583
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	935 706			Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		164 294	227 114
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 558 600	12 522 894	14 715 697	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 558 600	12 522 894	14 715 697

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	BI2020	BR1 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	935 706	-164 294	-227 114
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 900 000	2 300 000	2 300 000
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0		
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	0		
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-1 300 000	-1 500 000	-1 500 000
= CAF ou IAF*	1 535 706	635 706	572 886

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI2020	BR1 2020	BI 2021	RESSOURCES	BI 2020	BR1 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	1 535 706	635 706	572 886
Investissements	5 590 373	5 090 373	2 871 401	Financement de l'actif par l'État	0	0	
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 054 667	3 554 667	2 261 192
				Autres ressources	0	0	
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 590 373	5 090 373	2 871 401	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 590 373	4 190 373	2 834 078
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	0	0	0	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0	900 000	37 323

BUDGET INITIAL 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (BR2 2020)	40 136 294	66 680 538	53 150 878	36 767 228	63 722 890	48 045 131	32 711 096	77 304 714	61 049 861	45 091 260	53 605 270	40 405 952	-1 484 190
dont placements	= total du C 50												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	42 677 476	2 471 608	867 598	43 545 073	1 067 355	1 067 355	61 432 408	918 881	1 435 779	26 676 067	2 785 094	8 981 749	193 926 442
Subvention pour charges de service public	42 557 622			42 557 622			59 580 670			25 534 573			170 230 486
Autres financements de l'Etat									20 000		10 000		30 000
Fiscalité affectée							910 000					494 584	1 404 584
Autres financements publics	0	274 285	68 571	68 571	68 571	68 571	22 857		297 142	22 857	1 097 138	297 142	2 285 705
Recettes propres	119 854	2 197 323	799 027	918 881	998 783	998 783	918 881	918 881	1 118 637	1 118 637	1 677 956	8 190 023	19 975 667
A2 . Recettes budgétaires fléchées	0	1 810 788	1 088 148	864 365	916 882	968 228	657 300	302 251	1 061 303	1 353 988	3 585 948	9 473 837	22 083 040
Financements de l'Etat fléchés	0	0	20 000				13 600				30 017		63 617
Autres financements publics fléchés	0	1 630 262	1 018 914	815 131	815 131	815 131	611 348	203 783	815 131	1 222 697	3 260 525	9 170 226	20 378 279
Recettes propres fléchées		180 526	49 234	49 234	101 751	139 497	45 952	98 469	246 172	131 292	295 406	303 612	1 641 144
A3. Opérations non budgétaires	93 400	291 400	106 880	340 400	67 400	387 220	66 920	13 720	40 920	28 640	235 920	135 680	1 808 500
Nouveaux emprunts	2 400	2 400	2 880	2 400	2 400	1 920	1 920	720	1 920	2 640	1 920	480	24 000
Opérations pour 3ers hors TVA		146 000				338 500							484 500
TVA	91 000	143 000	104 000	338 000	65 000	46 800	65 000	13 000	39 000	26 000	234 000	135 200	1 300 000
Autres encaissements sur comptes de tiers													0
A. TOTAL	42 770 876	4 573 796	2 062 626	44 749 839	2 051 637	2 422 803	62 156 628	1 234 852	2 538 002	28 058 696	6 606 962	18 591 266	217 817 982
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	15 486 008	16 564 148	16 307 130	16 409 429	16 229 516	16 034 654	15 998 201	16 307 131	16 679 046	16 855 775	17 203 999	17 349 812	197 424 850
Personnel	13 706 028	13 706 028	13 706 028	13 706 028	13 706 028	13 706 029	13 706 029	13 706 029	13 706 029	13 706 029	13 686 029	13 686 029	164 432 343
Fonctionnement	1 670 621	2 056 148	1 799 130	2 338 869	2 158 956	1 927 639	1 927 639	1 799 130	2 827 204	2 056 148	2 570 185	2 570 185	25 701 854
Intervention													0
Investissement	109 360	801 972	801 972	364 533	364 533	400 986	364 533	801 972	145 813	1 093 598	947 785	1 093 598	7 290 653
B2. Dépenses sur recettes fléchées	657 423	1 345 608	1 979 246	1 243 048	1 345 179	1 567 385	1 447 309	1 141 774	1 584 758	2 521 110	2 408 481	2 827 502	20 068 823
Personnel	368 689	368 689	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	348 690	4 224 278
Fonctionnement	204 261	357 458	1 011 094	612 784	714 915	908 964	817 046	173 622	1 123 438	1 327 700	1 327 700	1 634 092	10 213 075
Intervention													0
Investissement	84 472	619 462	619 462	281 574	281 574	309 731	281 574	619 462	112 629	844 721	732 091	844 721	5 631 470
B3.Opérations non budgétaires	83 200	193 700	159 900	141 700	154 700	154 800	117 500	40 800	232 800	167 800	193 800	167 800	1 808 500
Remboursements d'emprunts	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	500	500	2 300	2 300	2 300	2 300	24 000
Opérations pour 3ers hors TVA	48 400	48 400	48 400	48 400	48 400	48 500	0	0	48 500	48 500	48 500	48 500	484 500
TVA	32 500	143 000	109 200	91 000	104 000	104 000	117 000	40 300	182 000	117 000	143 000	117 000	1 300 000
Autres décaissements sur comptes de tiers						0							0
B. TOTAL	16 226 631	18 103 457	18 446 276	17 794 177	17 729 395	17 756 838	17 563 010	17 489 705	18 496 604	19 544 686	19 806 280	20 345 115	219 302 173
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	26 544 245	-13 529 660	-16 383 650	26 955 662	-15 677 759	-15 334 036	44 593 618	-16 254 853	-15 958 602	8 514 010	-13 199 318	-1 753 848	-1 484 190
SOLDE CUMULE (1) + (2)	66 680 538	53 150 878	36 767 228	63 722 890	48 045 131	32 711 096	77 304 714	61 049 861	45 091 260	53 605 270	40 405 952	38 652 103	= total de la classe 5
											dont trésorerie fléchée = A2 - B2		2 014 218
											dont trésorerie non FI=		-3 498 408
											dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3		0

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées
Université de Franche-Comté

Budget initial 2021

Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	2021	2022	2023	2024	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		- 1 413 600	2 014 218	-2 321 326	906 435	
Recettes fléchées (b)	34 440 202	22 083 040	5 956 826	3 801 140	841 326	67 122 535
Financements de l'État fléchés	5 434 770	63 617	-	-	-	5 498 387
Autres financements publics fléchés	20 839 798	20 378 279	4 715 690	3 491 300	573 597	49 998 664
Recettes propres fléchées	8 165 634	1 641 144	1 241 136	309 840	267 729	11 625 483
Dépenses sur recettes fléchées (c)	35 853 802	20 068 823	8 278 152	2 894 705	27 053	67 122 534
Personnel						
AE=CP	12 446 827	4 224 278	1 100 232	563 272	-	18 334 609
Fonctionnement et intervention						
AE	8 910 916	10 095 088	3 362 452	1 551 547	27 053	23 947 057
CP	8 224 465	10 213 075	3 812 647	1 669 818	27 053	23 947 057
Investissement						
AE	18 144 604	4 701 530	1 333 119	661 615	-	24 840 869
CP	15 182 510	5 631 470	3 365 274	661 615	-	24 840 869
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-1 413 600	2 014 218	-2 321 326	906 435	814 273	0

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles
Université de Franche-Comté - Budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=-(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=-(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=-(1)-(3)-(6)
OPE-2020-0078	22 808,00	1 985,00	0,00		13 823,00	13 823	1 985,00	0,00	13 823,00		13 823	8 985	-
OPE-2020-0079	22 000,00	1 500,00	1 071,73		13 500,00	13 500	1 500,00	533,13	13 500,00		13 500	7 428	539
OPE-2020-0080	16 293,00	7 677,00	3 689,73		8 616,00	8 616	7 677,00	3 689,73	8 616,00		8 616	3 987	-
OPE-2020-0081	30 376,00	3 000,00	91,84		13 000,00	13 000	3 000,00	91,84	13 000,00		13 000	17 284	-
OPE-2020-0082	9 214,00	5 449,00	0,00		3 765,00	3 765	5 449,00	0,00	3 765,00		3 765	5 449	-
OPE-2020-0083	16 280,00	2 000,00	0,00		8 000,00	8 000	2 000,00	0,00	8 000,00		8 000	8 280	-
OPE-2020-0084	16 584,00	11 584,00	9 720,16		5 000,00	5 000	11 584,00	9 720,16	5 000,00		5 000	1 864	-
OPE-2020-0085	52 000,00	0,00	0,00		51 000,00	51 000	0,00	0,00	51 000,00		51 000	1 000	-
OPE-2020-0086	3 786,00	3 786,00	3 719,62		0,00	0	3 786,00	0,00	0,00		-	66	3 720
OPE-2020-0087	8 323,00	1 000,00	401,16		2 123,00	2 123	1 000,00	401,16	2 123,00		2 123	5 799	-
OPE-2020-0088	802,00	802,00	802,00		0,00	0	802,00	802,00	0,00		-	-	-
OPE-2020-0090	21 165,00	11 165,00	6 090,76		10 000,00	10 000	11 165,00	6 090,76	10 000,00		10 000	5 074	-
OPE-2020-0091	31 000,00	1 000,00	449,00		16 000,00	16 000	1 000,00	449,00	16 000,00		16 000	14 551	-
OPE-2020-0092	131 000,00	2 372,70	1 417,70		88 627,30	88 627	2 372,70	0,00	88 627,30		88 627	40 955	1 418
OPE-2020-0093	150 000,00	115 458,38	115 458,38		34 541,62	34 542	115 458,38	25 925,64	34 541,62		34 542	-	89 533
OPE-2020-0094	280 000,00	3 100,00	1 881,60		157 400,00	157 400	3 100,00	0,00	157 400,00		157 400	120 718	1 882
OPE-2020-0095	11 272,00	400,00	397,80		10 872,00	10 872	400,00	397,80	10 872,00		10 872	2	-
OPE-2020-0096	49 200,00	2 500,00	1 586,42		17 180,00	17 180	2 500,00	1 586,42	17 180,00		17 180	30 434	-
OPE-2020-0097	6 250,00	250,00	0,00		6 000,00	6 000	250,00	0,00	6 000,00		6 000	250	-
OPE-2020-0098	14 583,34	550,00	512,41		14 033,34	14 033	550,00	0,00	14 033,34		14 033	38	512
OPE-2020-0099	24 000,00	300,00	0,00		15 700,00	15 700	300,00	0,00	15 700,00		15 700	8 300	-
OPE-2020-0100	28 000,00	6 000,00	0,00		22 000,00	22 000	6 000,00	0,00	22 000,00		22 000	6 000	-
OPE-2020-0102	50 000,00	36 000,00	8 998,35		14 000,00	14 000	36 000,00	8 998,35	14 000,00		14 000	27 002	-
OPE-2020-0103	26 000,00	18 908,56	17 555,52		7 091,44	7 091	18 908,56	2 785,35	7 091,44		7 091	1 353	14 770
OPE-2020-0104	15 000,00	500,00	0,00		14 500,00	14 500	500,00	0,00	14 500,00		14 500	500	-
OPE-2020-0105	41 000,00	10 250,00	0,00		30 750,00	30 750	10 250,00	0,00	30 750,00		30 750	10 250	-
OPE-2020-0106	106 266,00	2 541,00	2 266,75		82 925,00	82 925	2 541,00	0,00	82 925,00		82 925	21 074	2 267
OPE-2020-0107	14 583,34	500,00	0,00		14 083,34	14 083	500,00	0,00	14 083,34		14 083	500	-
OPE-2020-0108	3 500,00	750,00	0,00		2 000,00	2 000	750,00	0,00	2 000,00		2 000	1 500	-
OPE-2020-0109	24 000,00	5 500,00	0,00		18 500,00	18 500	5 500,00	0,00	18 500,00		18 500	5 500	-
OPE-2020-0110	16 880,00	0,00	0,00		16 880,00	16 880	0,00	0,00	16 880,00		16 880	-	-
OPE-2020-0111	26 000,00	9 008,00	0,00		16 992,00	16 992	9 008,00	0,00	16 992,00		16 992	9 008	-
OPE-2020-0112	21 000,00	21 000,00	21 000,00		0,00	0	21 000,00	0,00	0,00		-	-	21 000
OPE-2020-0113	15 000,00	15 000,00	13 308,50		0,00	0	15 000,00	13 111,31	0,00		-	1 692	197
OPE-2020-0114	48 000,00	0,00	0,00		48 000,00	48 000	0,00	0,00	48 000,00		48 000	-	-
OPE-2020-0115	17 830,00	500,00	0,00		17 330,00	17 330	500,00	0,00	17 330,00		17 330	500	-
OPE-2020-0116	18 000,00	3 000,00	1 189,80		15 000,00	15 000	3 000,00	1 157,80	15 000,00		15 000	1 810	32
OPE-2020-0117	20 000,00	20 000,00	0,00		0,00	0	20 000,00	0,00	0,00		-	20 000	-
OPE-2020-0118	30 300,00	0,00	0,00		30 300,00	30 300	0,00	0,00	30 300,00		30 300	-	-
OPE-2020-0119	123 500,00	0,00	0,00		123 500,00	123 500	0,00	0,00	123 500,00		123 500	-	-
OPE-2020-0120	8 000,00	0,00	0,00		8 000,00	8 000	0,00	0,00	8 000,00		8 000	-	-
OPE-2020-0121	32 500,00	4 000,00	0,00		17 500,00	17 500	4 000,00	0,00	17 500,00		17 500	15 000	-
OPE-2020-0122	89 460,00	7 455,00	0,00		29 820,00	29 820	7 455,00	0,00	29 820,00		29 820	59 640	-
OPE-2020-0123	15 900,00	0,00	0,00		15 900,00	15 900	0,00	0,00	15 900,00		15 900	-	-
OPE-2020-0124	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000	0,00	0,00	30 000,00		30 000	-	-
OPE-2020-0125	18 470,00	0,00	0,00		18 470,00	18 470	0,00	0,00	18 470,00		18 470	-	-
OPE-2020-0126	26 000,00	0,00	0,00		26 000,00	26 000	0,00	0,00	26 000,00		26 000	-	-
OPE-2020-0127	42 000,00	42 000,00	41 996,48		0,00	0	42 000,00	0,00	0,00		-	4	41 996
OPE-2020-0129	205 879,00	3 485,26	3 485,26		202 393,74	202 394	3 485,26	3 485,26	202 393,74		202 394	-	-
OPE-2020-0130	46 511,46	46 511,46	46 511,46		0,00	0	46 511,46	0,00	0,00		-	-	46 511
Total contrats de recherche	55 445 534,27	44 215 922,95	33 640 763,15	0,00	13 713 232,17	13 713 232,17	45 409 350,77	30 996 376,76	14 650 730,65	0,00	14 650 730,65	8 091 538,95	1 706 887,91
Total	82 309 089	60 313 206	46 354 051	0	18 674 393	18 674 393	58 061 277	38 365 462	14 650 731	6 530 854	21 181 585	17 280 645	5 481 398
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	17 614 608,78	14 980 645,76	12 446 826,73		3 504 277,72	3 504 277,72	14 980 645,76	12 446 826,73		3 504 277,72	3 504 277,72	1 663 504,33	0,00
Ss total fonctionnement et intervention	22 027 056,66	13 913 497,89	8 910 916,25		8 175 088,18	8 175 088,18	14 242 029,18	8 224 465,14		8 293 074,51	8 293 074,51	4 941 052,23	568 464,78
Ss total investissement	42 667 423,83	31 419 062,30	24 996 308,10		6 995 027,27	6 995 027,27	28 838 802,05	17 694 170,15		9 384 232,42	9 384 232,42	10 676 088,46	4 912 932,80

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles
Université de Franche-Comté - Budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Equipement réseau téléphonie informatique	1 138 572	1 138 572	-	-		-
Actions ADAP	470 000	-	470 000	-	230 749	239 251
Désamiantage ARSENAL	1 410 486	-	1 410 486	1 410 486		-
Centrales incendie - remplacement	60 000	-	60 000	-	20 000	40 000
Parcoursup UPFR Sports - Rénovation Grande Halle	241 000	24 000	217 000	217 000		-
Parcoursup UPFR Sports - Amphithéâtre	200 000	24 000	176 000	176 000		-
Mise aux normes propédeutiques (coupe feu) Aile K	380 000	190 000	190 000	190 000		-
Réfection toiture amphi IUT 25	70 000	-	70 000	-	70 000	-
Travaux multistes	379 251	-	379 251	-	379 251	-
Mise en place contrôles accès aux entrées SCD	80 000	40 000	40 000	40 000		-
Mise en accessibilité bâtiment central IUT 25 Besançon	176 500	76 500	100 000	100 000		-
Mise en accessibilité bâtiment B IUT 90 Belfort	224 000	124 000	100 000	100 000		-
Hybridation des enseignements	1 004 000	1 004 000	-	-		-
Déploiement informatique nomade	794 746	794 746	-	-		-
Réseau chaleur Bouloie	300 000	75 000	225 000	-	225 000	-
SUP-FC Extension des locaux	90 000	90 000	-	-		-
UPFR Sports - Mise en sécurité du Bâtiment 4	75 000	-	75 000	-	75 000	-
UFR Santé - Toiture Bâtiment R (Rablais)	250 000	250 000	-	-		-
UFR Santé - Toiture Bâtiment E (Epicure)	180 000	180 000	-	-		-
ECO CAMPUS	2 640 000	1 925 000	715 000	715 000		-
BOULOIE APRES TEMIS	5 900 000	-	5 900 000	3 870 354	476 292	1 553 354
CM Schéma directeur et réhabilitation des espaces publics fiche 1.1	610 113	610 113	-	-		-
CM Rénovation des bâtiments (métrologie...) fiche 1.1 dont salle Renater	1 089 887	1 089 887	-	-		-
CM ISIFC - Construction d'un nouveau bâtiment fiche 1.2	1 500 000	1 500 000	-	-		-
CM Grande Bibliothèque - BUBA fiche 1.5	5 300 000	5 300 000	-	-		-
CM Jardin des Sciences fiche 2	1 000 000	1 000 000	-	-		-
CM Nord Franche-Comté Belfort - EcoCampus Montbéliard isolation bâtiment MMI et RT	1 000 000	300 000	700 000	-	600 000	100 000
Nord Franche-Comté contrat métropolitain - Montbéliard	300 000	300 000	-	-		-
Total programmes pluriannuels d'investissement	26 863 555	16 035 818	10 827 737	6 818 840	2 076 292	1 932 605
Total contrats de recherche	55 445 534,27	0,00	55 445 534,27	29 652 847,97	16 846 748,43	8 945 937,87
Total	82 309 089,27	16 035 818,00	66 273 271,27	36 471 687,97	18 923 040,43	10 878 542,87

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle			Prévision N (BI + BR)										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) -(8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Dépenses d'investissement (PPI)	Equiperement réseau téléphonie informatique	1 138 572	893 931	893 931		195 591	195 591	878 475	875 946		211 047	211 047	49 050	51 579			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Actions ADAP	470 000	470 000	124 339		168 085	168 085	200 000	62 687		230 749	230 749	177 576	176 564			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Désamiantage Arsenal	1 410 486	440 000	52 385		50 000	50 000	440 000	46 985		50 000	50 000	1 208 102	1 213 502	100 000	100 000	-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Centrales incendie - remplacement	60 000	-	-		20 000	20 000	-	-		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Parcoursup UPFR Sports - Rénovation Grande Halle	241 000	22 562	22 562		196 594	196 594	22 562	22 562		196 594	196 594	21 844	21 844			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Parcoursup UPFR Sports - Amphithéâtre	200 000	-	-		200 000	200 000	-	-		200 000	200 000					-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Mise aux normes propédeutiques (coupe feu) Aile K	380 000	190 000	-		190 000	190 000	190 000	-		190 000	190 000	190 000	190 000			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Réfection toiture amph IUT 25	70 000	-	-		70 000	70 000	-	-		70 000	70 000					-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Travaux multistes	379 251	-	-		379 251	379 251	-	-		379 251	379 251					-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Mise en place contrôle d'accès aux entrées des SCD	80 000	40 000	-		80 000	80 000	40 000	-		80 000	80 000					-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Mise en accessibilité du bâtiment central de l'IUT 25 Besançon	176 500	75 000	-		15 000	15 000	75 000	-		15 000	15 000	161 500	161 500			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Mise en accessibilité du bâtiment B de l'IUT 90 Belfort	224 000	-	-		100 000	100 000	-	-		100 000	100 000	124 000	124 000			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Hybridation des enseignements	1 004 000	526 000	471 479		478 000	478 000	526 000	408 740		478 000	478 000	54 521	117 260			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Déploiement informatique nomade	794 746	397 188	244 100		198 644	198 644	397 188	36 447		198 644	198 644	198 644	198 644	153 088	360 741		
Dépenses d'investissement (PPI)	Réseau chaleur Bouloie	300 000	-	-		300 000	300 000	-	-		300 000	300 000						
Dépenses d'investissement (PPI)	SUP-FC Extension des locaux	90 000	-	-		90 000	90 000	-	-		90 000	90 000						
Dépenses d'investissement (PPI)	UPFR Sports - Mise en sécurité du Bâtiment 4	75 000	-	-		75 000	75 000	-	-		75 000							
Dépenses d'investissement (PPI)	UFR Santé - Toiture Bâtiment R (Rablais)	250 000	-	-		250 000	250 000	-	-		250 000							
Dépenses d'investissement (PPI)	UFR Santé - Toiture Bâtiment E (Epicure)	180 000	-	-		180 000	180 000	-	-		180 000							
Dépenses d'investissement (PPI)	ECO CAMPUS	2 640 000	2 500 000	1 187 243		559 132	559 132	1 760 000	500 916		874 173	874 173	250 542	341 828	200 000	200 000	443 083	723 083
Dépenses d'investissement (PPI)	BOULOIE après TEMIS	5 900 000	5 310 411	5 203 775		365 864	365 864	5 660 116	4 356 509		476 292	476 292	330 361	1 067 199			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	CM Schéma directeur + Réhabilitation des espaces publics fiche 1.1	610 113	610 113	610 113		-	-	211 290	93 837		142 400	142 400	-	142 400	-	101 188	-	130 287
Dépenses d'investissement (PPI)	CM Rénovation des bâtiments (métrologie dont salle Renater...) fiche 1.1	1 089 887	1 089 821	1 089 821		-	-	529 059	281 459		257 600	257 600	66	177 600	-	125 628	-	247 600
Dépenses d'investissement (PPI)	CM ISIFC - Construction d'un nouveau bâtiment fiche 1.2	1 500 000	1 435 000	1 435 000		-	-	600 000	300 000		335 000	335 000	-	300 000	-	500 000	65 000	65 000
Dépenses d'investissement (PPI)	CM Grande Bibliothèque (BU-BA) fiche 1.5	5 300 000	284 000	284 000		-	-	99 400	-		99 400	99 400	1 514 800	1 999 400	1 200 000	1 300 000	2 301 200	1 901 200
Dépenses d'investissement (PPI)	CM Jardin des Sciences fiche 2	1 000 000	980 221	980 000		-	-	768 296	382 457		231 704	231 704	20 000	154 135	-	231 704	-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	CM Nord Franche-Comté Belfort Eco-Campus Montbéliard	1 000 000	54 540	54 540		600 000	600 000	54 540	540		600 000	600 000	345 460	399 460			-	-
Dépenses d'investissement (PPI)	Isolation des bâtiments MMI et RT																	
Dépenses d'investissement (PPI)	Nord franche-Comté Contrat métropolitain Montbéliard	300 000	200 000	-		200 000	200 000	200 000	-		200 000	200 000	100 000	100 000			-	-
Total Dépenses d'investissement.1			15 518 787	12 653 288	0	4 961 161	4 961 161	12 651 926	7 369 085	-	6 530 854	6 025 854	4 766 466	6 956 915	1 673 088	2 939 261	2 809 283	3 067 170
Contrats de recherche	Personnel	17 614 609	14 980 646	12 446 827		3 504 278	3 504 278	14 980 646	12 446 827		3 504 278	3 504 278	1 100 232	1 100 232	563 272	563 272		
	Fonctionnement et intervention	22 027 057	13 913 498	8 910 916		8 175 088	8 175 088	14 242 029	8 224 465		8 293 075	8 293 075	3 362 452	3 812 647	1 551 547	1 669 818	27 053	27 053
	Investissement	15 803 869	15 321 779	12 283 020		2 033 866	2 033 866	16 186 676	10 325 085		2 853 378	2 853 378	825 367	1 963 791	661 615	661 615		
Total contrat de recherche.2			44 215 923	33 640 763	0	13 713 232	13 713 232	45 409 351	30 996 377	-	14 650 731	14 650 731	5 288 052	6 876 669	2 776 434	2 894 705	27 053	27 053
Contrat de formation continue	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention																	
	Investissement																	
Total contrat de formation continue.3			-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention																	
	Investissement																	
Total contrat enseignement.4			-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0
	Ss total personnel	17 614 609	14 980 646	12 446 827	0	3 504 278	3 504 277,72	14 980 646	12 446 827	0	3 504 278	3 504 278	1 100 232	1 100 232	563 272	563 272	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	22 027 057	13 913 498	8 910 916	0	8 175 088	8 175 088,18	14 242 029	8 224 465	0	8 293 075	8 293 075	3 362 452	3 812 647	1 551 547	1 669 818	27 053	27 053
	Ss total investissement	42 667 424	30 840 567	24 936 308	0	6 995 027	6 995 027	28 838 602	17 694 170	0	9 384 232	8 879 232	5 591 833	8 920 706	2 334 703	3 600 876	2 809 283	3 067 170
TOTAL			59 734 710	46 294 051	-	18 674 393	18 674 393	58 061 277	38 365 462	0	21 181 585	20 676 585	10 054 518	13 833 584	4 449 522	5 833 966	2 836 336	3 094 223

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

Tableau 10 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation
Université de Franche-Comté - Budget initial 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes			Observations
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2	
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	
Dépenses d'investissement (PPI) Equipement réseau téléphonie informatique								Autofinancement : 1 138 572 €
Dépenses d'investissement (PPI) Actions ADAP	Financement de l'Etat*	470 000		230 749	239 251			SCSP 2021
Dépenses d'investissement (PPI) Désamiantage Arsenal	Financement de l'Etat*	1 410 486	1 410 486					PFDR sur SCSP-Opérations immobilières de 2015 à 2018
Dépenses d'investissement (PPI) Remplacement centrales incendie	Financement de l'Etat*	60 000		20 000	20 000	20 000		SCSP 2021
Dépenses d'investissement (PPI) Parcoursup Sports Rénovation Grande Halle	Financement de l'Etat*	217 000	217 000					Etat- Fonds propres (202 000 €) + SCSP 2018 (15 000 €) + Autofinancement : 24 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Parcoursup Amphithéâtre	Financement de l'Etat*	176 000	176 000					SCSP 2018 : 78 000 €+SCSP 2019 : 98 000 € + Autofinancement : 24 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Mise aux normes propédeutique (coupe feu) Aile K	Financement de l'Etat*	190 000	190 000					SCSP 2019-Opérations immobilières + Autofinancement : 190 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Réfection toiture amphi IUT 25	Financement de l'Etat*	70 000		70 000				SCSP 2021
Dépenses d'investissement (PPI) Travaux multisites	Financement de l'Etat*	379 251		379 251				SCSP 2021
Dépenses d'investissement (PPI) Mise en place contrôle d'accès aux entrées des SCD	Financement de l'Etat*	40 000	40 000					SCSP 2019-Opérations immobilières + Autofinancement : 40 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Mise en accessibilité du bâtiment central de l'IUT 25 Besançon	Financement de l'Etat*	100 000	100 000					SCSP 2020-Opérations immobilières + Autofinancement : 76 500 €
Dépenses d'investissement (PPI) Mise en accessibilité du bâtiment B de l'IUT 90 Belfort	Financement de l'Etat*	100 000	100 000					SCSP 2020-Opérations immobilières + Autofinancement : 124 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Hybridation des enseignements								Autofinancement : 1004 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Déploiement informatique nomade								Autofinancement : 794 746 €
Dépenses d'investissement (PPI) Réseau chaleur Bouloie	Financement de l'Etat*	225 000		225 000				SCSP 2021 + Autofinancement : 75 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) SUP-FC Extension des locaux								Autofinancement : 90 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) UPFR Sports - Mise en sécurité du bâtiment 4	Financement de l'Etat*	75 000		75 000				SCSP 2021
Dépenses d'investissement (PPI) UFR Santé - Toiture Bâtiment R (Rabelais)								Autofinancement : 250 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) UFR Santé - Toiture Bâtiment E (Epicure)								Autofinancement : 180 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) Eco-Campus	Financement de l'Etat*	715 000	715 000					Etat- Fonds propres 2018 + Autofinancement : 1 925 000 €
Dépenses d'investissement (PPI) BOULOIE Après TEMIS	Financement de l'Etat*	2 600 000	2 600 000					CPER Etat
	Autres financements publics*	3 300 000	1 270 354	476 292	1 553 354			CPER Région
Dépenses d'investissement (PPI) CM Schéma directeur + Réhabilitation des espaces publics fiche 1.1								Autofinancement : 610 113 €
Dépenses d'investissement (PPI) CM Rénovation des bâtiments (métrologie dont salle Renater) fiche 1.1								Autofinancement : 1089 887 €
Dépenses d'investissement (PPI) CM ISIFC Construction d'un nouveau bâtiment fiche 1.2								Autofinancement : 1 500 000 €
Dépenses d'investissement CM Grande Bibliothèque BU-BA fiche 1.5 (PPI)								Autofinancement : 5 300 000 €
Dépenses d'investissement CM Jardins des sciences fiche 2 (PPI)								Autofinancement : 1 000 000 €
Dépenses d'investissement CM Nord-Franche Comté Belfort Eco-Campus Montbéliard - Isolation des bâtiments MMI et RT (PPI)	Autres financements publics**	400 000	0	400 000				CRBFC
	Autres financements publics**	300 000	0	200 000	100 000			PMA
								Autofinancement : 300 000 €
Dépenses d'investissement Nord-Franche Comté Contrat métropolitain - Montbéliard (PPI)								Autofinancement : 300 000 €
Total PPI.1		10 827 737	6 818 840	2 076 292	1 912 605	20 000	0	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 981 387	1 917 770	63 617	4 615 690	1 937 946	573 597	
	Autres financements publics**	42 013 664	19 569 444	15 316 987	1 241 136	309 840	267 729	
	Autres financements***	11 450 483	8 165 634	1 466 144	5 856 826	2 247 786	841 326	
Total contrat de recherche.2		55 445 534	29 652 848	16 846 748				
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total contrat de formation continue.3		0	0	0				
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total contrat enseignement.4								
	Ss total financement de l'Etat							
	Ss total autres financements publics							
	Ss total autres financements							
TOTAL		66 273 271	36 471 688	18 923 040	7 769 431	2 267 786	841 326	

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 11 - Université de Franche-Comté **TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - Budget initial 20201**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Données issues du portail du CNRS DIALOG et de la direction des affaires financières

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement							
				Organisme de recherche CNRS		ENSMM		UTBM		Autres	
UMR 1098 Hôte Greffon	Personnel	58	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	22 (1)	Emplois
	Fonctionnement	121 260			0		0		0	290 000 (2)	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMR 6049 Laboratoire Théma	Personnel	27	Emplois	9	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	11 (3)	Emplois
	Fonctionnement	354 882			20 000		0		0	273 335 (4)	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMR 6174 Institut FEMTO- ST	Personnel	197	emplois	70	Emplois	62	Emplois	31	Emplois	5	Emplois
	Fonctionnement	500 930			720 000		148 925		81 232	0	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMR 6213 Institut UTINAM	Personnel	64	Emplois	11	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	2	Emplois
	Fonctionnement	218 006			37 305		0		0	0	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMR 6249 Laboratoire Chrono-	Personnel	103	Emplois	25	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	36 (5)	Emplois
	Fonctionnement	240 102			229 000		0		0	18 504 (6)	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMR 6623 Laboratoire de mathématiques	Personnel	52	Emplois	4	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	1	Emplois
	Fonctionnement	138 907			36 580		0		0	0	
	Investissement	0			0		0		0	0	
UMS 3245 OSU THETA	Personnel	5	Emplois	2	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	0	Emplois
	Fonctionnement	64 500			53 626		9 000		0	17 600 (7)	
	Investissement	0			0		0		0	0	
USR 3124 MSHE	Personnel	23	Emplois	4	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	0	Emplois
	Fonctionnement	54 000			54 000		0		0	0	
	Investissement	0			0		0		0	0	

(1) 22 emplois dont 67 INSERM et 16 EFS

(2) 290 000 € dont 110 000 INSERM et 180 000 EFS

(3) 11 emplois de l'université de Bourgogne

(4) 273335 € de l'université de Bourgogne

(5) 36 emplois dont 10 INRAP, 6 Ministère de la culture et de la communication et 20 autres partenaires

(6) 116 528 € dont 9 000 € INRAE, 1 495 € INRAP, 106 033 Ministère de la culture (dont 98 800 sur appels à projets)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BI 2021

Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	5 947 163
	2	Niveau initial du fonds de roulement	39 794 878
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-341 415
	4	Niveau initial de la trésorerie	40 136 294
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	515 675
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	39 620 619
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	214 173 974
	6	Résultat patrimonial	951 274
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 151 274
	8	Variation du fonds de roulement	-3 535 731
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire =	-1 484 190
	12.a	Recettes budgétaires	216 009 482
	12.b	Crédits de paiement	217 493 673
	13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	0
	14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	0
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-1 484 190
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	2 014 218
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 498 408
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	-2 051 541
	17	Restes à payer	-3 319 698
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	2 627 464
	19	Niveau final du fonds de roulement	36 259 147
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-2 392 956
	21	Niveau final de la trésorerie	38 652 103
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	2 529 893
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	36 122 211
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	